# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

# 12 MOIS D'ACTIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

www.paysdelarbresle.fr

# SOMMAIRE


**Édito** ..... page 3

**Présentation** ..... page 4
Population ..... page 4
Les compétences de la Communauté de Communes ..... page 4
Le fonctionnement ..... page 5
Les conseillers communautaires ..... page 6

**Projet de territoire** ..... page 8
Le Pays de l'Arbresle, un territoire acteur ..... page 8

**Développement économique** ..... page 10
Le renforcement de l'attractivité économique du territoire ..... page 10
Le soutien aux acteurs économiques du territoire ..... page 11

**Tourisme** ..... page 12
Développement de l'offre ..... page 13
Développement de l'offre d'accueil ..... page 14
Animation du réseau ..... page 14
Promotion et marketing ..... page 15

**Aménagement du territoire** ..... page 16
Habitat : poursuite du PLH et prolongement du PIG ..... page 16
Gens du voyage ..... page 16
SCOT de l'Ouest lyonnais ..... page 17
Agriculture ..... page 17

**Enfance et jeunesse** ..... page 18
Petite enfance ..... page 18
Projet jeunesse communautaire ..... page 19

**Services à la personne** ..... page 20
La suite du diagnostic santé du Pays de L'Arbresle ..... page 20

**Sports et équipements** ..... page 22
Équipements sportifs ..... page 23

**Environnement** ..... page 24
Gestion des déchets ..... page 24
Assainissement non collectif ..... page 26

**Voirie et déplacements** ..... page 28
Travaux d'investissement en voirie ..... page 28
Entretien des voies d'interêt communautaire ..... page 29
Service AMI ..... page 30
Aménagement du parking de la gare de Fleurieux sur L'Arbresle ..... page 31

**Services transversaux** ..... page 32
Ressources Humaines ..... page 32
Gestion des assemblées ..... page 36
Marchés publics ..... page 36
Finances ..... page 38
Communication ..... page 40
Système d'Information Géographique ..... page 42
Développement numérique et Systèmes d'Information ..... page 42

**Glossaire** ..... page 43

# ÉDITO

Ce rapport d'activités est l'occasion de prendre connaissance du travail qui a été réalisé en 2017 dans tous les domaines d'intervention de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

2017 aura vu la concrétisation de plusieurs chantiers importants pour notre cadre de vie et l'attractivité de notre territoire :

- Elle aura été marquée par la mise en œuvre du projet jeunesse communautaire avec la création d'un service jeunesse en complémentarité et en soutien des actions menées sur le Pays de L'Arbresle.

- En 2017, le service développement économique a mis l'accent sur l'entrepreneuriat : création d'un "Espace Entreprendre" au sein du siège de la Communauté de Communes, véritable porte d'entrée pour les entrepreneurs locaux. En parallèle, les élus communautaires ont donné leur accord pour l'expérimentation d'une offre de coworking afin de répondre à la carence d'offre d'hébergement et d'accueil de ce type pour les entrepreneurs et autres professionnels intéressés.

- Côté tourisme, différentes actions touristiques ont été menées : l'implantation d'un réseau VTT de 26 circuits, la réalisation de tables de lecture du paysage et le développement d'une offre de balades thématiques.

- La Communauté de Communes poursuit des actions pour réduire la quantité de déchets produits. La campagne de distribution de composteurs à 20 € rencontre toujours un vif succès. 458 composteurs supplémentaires ont été distribués aux particuliers. En 2017, la Communauté de Communes a collecté 8 311 tonnes d'ordures ménagères. Ces quantités sont en nette baisse et nous permettent de répondre à l'objectif de réduction des quantités de déchets produits.

- 2017 voit aussi le commencement d'une réflexion concernant la Parentalité sur le Pays de L'Arbresle avec l'objectif d'optimiser le lien entre les besoins des familles et l'offre du territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des services de la Communauté de Communes pour leur travail et leur implication au service de notre territoire et de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**PIERRE-JEAN ZANNETTACCI**
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

PRÉSENTATION

17 COMMUNES
185 km²
37 346 habitants
au 1er janvier 2018

## POPULATION

- L'ARBRESLE : 6 513 Arbreslois
- BESSENAY : 2 344 Bessenois
- BIBOST : 585 Bibolands
- BULLY : 2 098 Bullylois
- CHEVINAY : 558 Chevinois
- COURZIEU : 1 084 Courzerois
- DOMMARTIN : 2 711 Dommartinois
- EVEUX : 1 225 Eveusiens
- FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE : 2 388 Fleurinois
- LENTILLY : 5 431 Lentillois
- SAIN-BEL : 2 333 Sain-Belois
- SAINT GERMAIN NUELLES : 2 233 Saint-Germinois
- SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST : 574 Saint-Juliennois
- SAINT-PIERRE-LA-PALUD : 2 671 Saint-Pierrois
- SARCEY : 1 007 Sarceyrois
- SAVIGNY : 2 016 Savignois
- SOURCIEUX-LES-MINES : 2 060 Sourcieurois

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE S'EST DOTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE COMPÉTENCES AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DES HABITANTS DU PAYS DE L'ARBRESLE.**

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
  - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
  - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Actions de développement économique
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
  - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Actions sociales d'intérêt communautaire

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Petite enfance
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions « petite enfance » conduites dans les communes du territoire communautaire.
  - Création et gestion de relais assistants maternels.
- **Jeunesse**
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire communautaire.
  - Info jeunesse et gestion d'un point d'information jeunesse.

- **Transport et mobilité**
  - Transport scolaire pour la desserte des équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire.
  - Études et maîtrise d'ouvrage des aménagements des abords de gares ferroviaires.
  - Études des schémas de dessertes routières et ferroviaires du Pays de L'Arbresle.
  - Organisation d'un service de transport à la demande de personnes.
- **Santé**
  - Élaboration et mise en œuvre d'un programme local de santé communautaire.
  - Participation à la réalisation et à l'aménagement des équipements hospitaliers et de l'établissement de l'EHPAD « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».
- **Numérique**
  - Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal de développement numérique.
  - Établissement, entretien et exploitation de réseaux de communications électroniques.
- **Patrimoine**
  - Création, aménagement et gestion des bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.
  - Aménagement, entretien et gestion de la retenue d'eau dite « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux les Mines.
  - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs :
    - l'Archipel, centre aquatique du Pays de L'Arbresle (Sain Bel) ;
    - Le boulodrome de Grands Champs (Sain Bel) ;
    - Le complexe sportif de Grands Champs (Sain Bel) ;
    - Le plateau d'éducation physique de Grands Champs (Sain Bel) ;
    - Le complexe rugbystique du Pays de L'Arbresle (Fleurieux sur L'Arbresle).
- **Assainissement non collectif**

**Le 28 septembre 2017, la CCPA a validé la prise de compétence obligatoire GEMAPI et l'a déléguée au SYRIBT.**

# LE FONCTIONNEMENT

Les instances décisionnelles de la Communauté de Communes sont composées d'élus des communes membres. Depuis les élections municipales de mars 2014, les délégués communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tout comme le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire est chargé d'administrer la structure intercommunale. Il délibère et vote les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions.

## LE BUREAU

Cet organe est composé du Président et des 8 Vice-présidents. Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

## LE PRÉSIDENT

Le Président est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.
Ses principales missions sont :

- Préparer et exécuter le budget.
- Mettre en œuvre les politiques communautaires.
- Encadrer les agents.

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Bien qu'informelle, la Conférence des Maires joue un rôle important dans le fonctionnement de la Communauté de Communes. Composée des Maires et du Bureau, ses missions sont de réfléchir, de préparer les grandes décisions communautaires ainsi que de proposer des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.

Les membres du bureau

# LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

## Le Président
## Pierre-Jean ZANNETTACCI
Maire de L'Arbresle

**Bernard DESCOMBES**
1er Vice-Président
Aménagement du territoire
Maire de Sain-Bel

**Bruno SUBTIL**
2e Vice-Président
Cadre de vie, sports, jeunesse
Maire de Bessenay

**Robert ALLOGNET**
3e Vice-Président
Environnement
Maire de Sourcieux-les-Mines

**Nicole PAPOT**
4e Vice-Présidente
Mobilité, Transports, Voirie
Lentilly

**Noël ANCIAN**
5e Vice-Président
Développement économique
Maire de Saint Germain Nuelles

**Florent CHIRAT**
6e Vice-Président
Agriculture
Tourisme
Maire de Saint-Julien sur-Bibost

**Diogène BATALLA**
7e Vice-Président
Commission Moyens généraux- Finances
Maire de Fleurieux-sur-l'Arbresle

**Jean-Bernard CHERBLANC**
8e Vice-Président
Services à la personne
Maire de Courzieu

**Armand ANTOINE**
Chevinay

**Thierry BEAU**
Bibost

**Robert BERGER**
St Pierre la Palud

**Charles-Henri BERNARD**
Maire de Bully

**Bruno BIGOURDAN**
Fleurieux-sur-l'Arbresle

**Bruno BUISSON**
Maire de Savigny

**Philippe CASILE**
L'Arbresle

**Maria CHEMARIN**
Courzieu

**Richard CHERMETTE**
Maire de Chevinay

**Aline CLAIRET**
L'Arbresle

**Jean COLDEFY**
Dommartin

**Daniel CÔTE**
Bully

**Martine DARGERE BAZAN**
Savigny

**Marie-Thérèse DENOYEL**
Sourcieux les Mines

**José DOUILLET**
L'Arbresle

**Jacqueline DUCLOS**
Bully

**Jean-Claude GAUTHIER**
L'Arbresle

**Alain GEORGE**
Maire de Sarcey

**Jean GONDARD**
Lentilly

**Bernard GONNON**
St-Pierre-la-Palud

**Philippe GRIMONET**
Lentilly

**Jean-Pierre GUILLOT**
Maire de Dommartin

**Valérie HEMON**
Fleurieux-sur-l'Arbresle

**François-Xavier HOSTIN**
Lentilly

**Magali KNOLL-FAYARD**
Bibost

**Caroline LAMOTTE**
Sain Bel

**Olivier LAROCHE**
Sarcey

**Catherine LAVET**
Dommartin
octobre / décembre 2015

**Daniel LOMBARD**
Bessenay

**Astrid LUDIN**
L'Arbresle

**Simone MARCHAND**
Bessenay

**Jean MARTINAGE**
Maire d'Éveux

**Claire MEYGRET**
St Germain Nuelles

**Christian PARISOT**
Lentilly

**Gilles PEYRICHOU**
L'Arbresle

**Serge RIVRON**
Sain Bel

**Annie ROSTAGNAT**
St-Pierre-la-Palud

**Pascal SIMONET**
St Germain Nuelles

**Nicole VAGNIER**
Maire de Lentilly

**Philippe VERNY**
St-Julien-sur-Bibost

**Loré VINDRY**
Éveux

PROJET DE TERRITOIRE

# LE PAYS DE L'ARBRESLE, UN TERRITOIRE ACTEUR

## QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

**Son objectif est d'affirmer une vision souhaitée et projetée d'un territoire. C'est un acte politique fort, traduisant des ambitions, des objectifs et proposant des réponses concrètes aux enjeux identifiés.**
**Il s'agit pour les élus de travailler ensemble, tout en associant des partenaires, à la définition d'orientations stratégiques de développement et de projets concrets.**

## POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

### SE TOURNER VERS L'AVENIR

Le projet de territoire vise à valoriser les atouts du territoire, à compenser ses faiblesses en inventant un modèle de développement, tout en préservant les valeurs qui l'animent.

### FAIRE DU PAYS DE L'ARBRESLE UN TERRITOIRE ACTEUR

Le Pays de L'Arbresle est doté d'une véritable identité, d'un positionnement géographique dans le Rhône et à proximité de la Métropole qui sont des atouts qu'il convient à la fois de développer et de maîtriser.

### FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le projet de territoire est un outil stratégique pour faire aboutir les projets de la Communauté de Communes et renforcer le dialogue avec ses partenaires et les territoires voisins.

## LA DÉMARCHE ET LES ÉTAPES

Pour aboutir à l'élaboration de ce projet de territoire, plusieurs étapes de réflexion collective ont été nécessaires :

- Un diagnostic partagé des forces, faiblesses, des risques et des atouts d'avenir pour le territoire.
- La définition des axes d'orientation.
- Des propositions d'actions concrètes à engager à court, moyen et long terme.

**Diagnostic** → **Choix de la stratégie** → **Élaboration du programme d'actions** → **Mise en œuvre du programme d'actions** → **Évaluation**

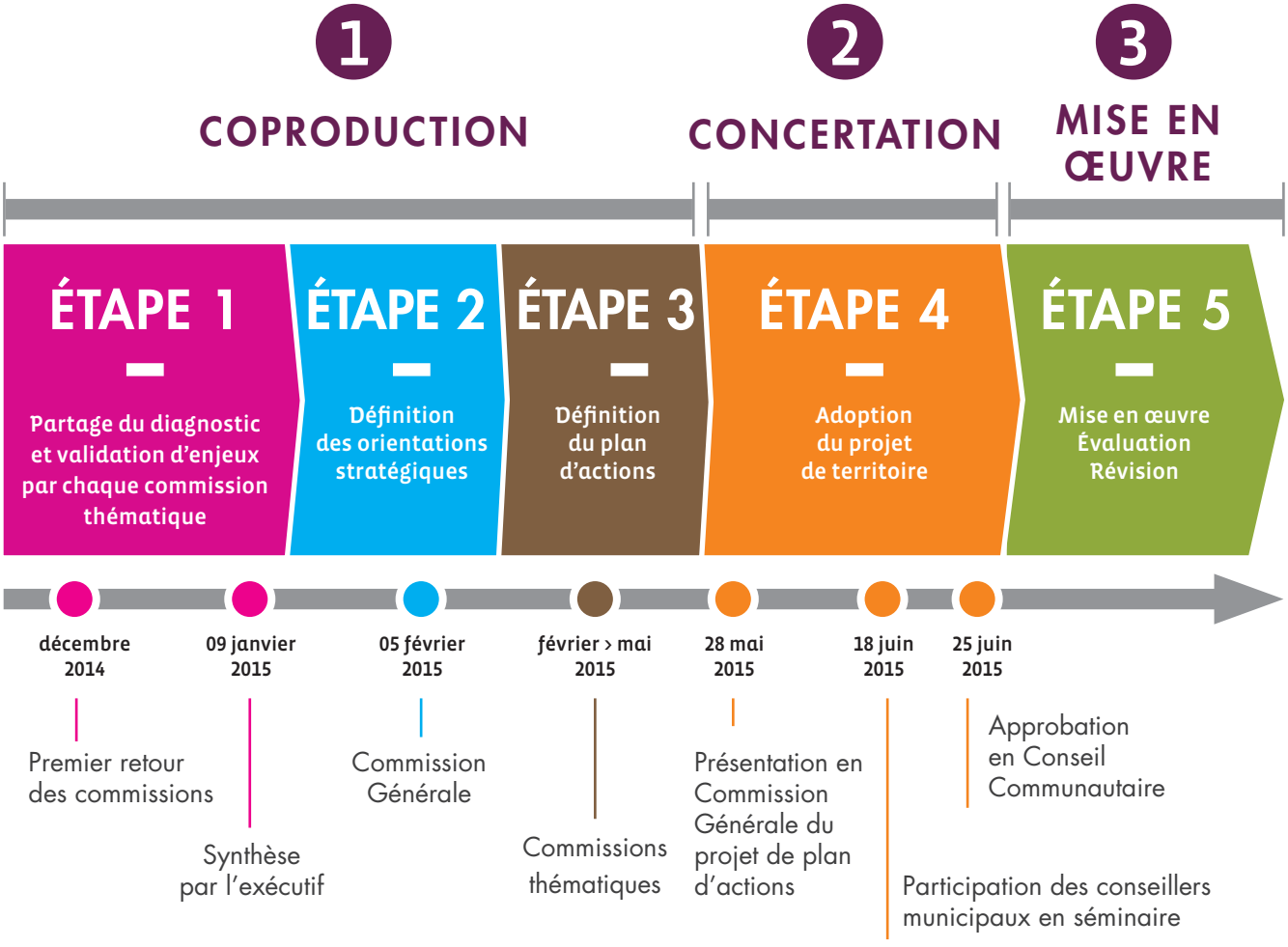


## LES PRINCIPAUX ENJEUX

Télécharger le projet de territoire sur **paysdelarbresle.fr**

**À partir du diagnostic et des échanges entre élus et partenaires, 7 enjeux se sont naturellement dégagés pour construire le projet de territoire.**

- **RENFORCER** le tissu économique local.
- **PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR** le patrimoine naturel et culturel dans une optique de développement durable.
- **COMPLÉTER** l'offre de services proposée à la population pour accompagner la dynamique démographique.
- **SOUTENIR ET RENFORCER** une politique de solidarité.
- **DÉVELOPPER** l'attractivité du territoire.
- **FAVORISER** les coopérations et les partenariats.
- **FAIRE** du développement durable une base de la dynamique locale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

## UN PILIER D'AVENIR POUR UN TERRITOIRE INNOVANT ET ENTREPRENANT

En 2017, dans un contexte de conjoncture nationale qui s'améliore, la Communauté de Communes a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie locale de développement économique autour de ses deux axes structurants :

- **Le renforcement de l'attractivité économique du territoire**
- **Le soutien aux acteurs économiques du territoire**

## LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

### PAR UNE COMMERCIALISATION DYNAMIQUE

Les projets de 10 entreprises ont reçu l'aval du Conseil Communautaire et concernent les zones de :

**Bully – La Plagne**

- BATI & BOIS : ossature bois, charpente, couverture et rénovation
- MDE CHAZAUD : agencement et rénovation du bâti ancien
- FD2G : fabrication et vente en gros de brioches artisanales
- FTSG : peinture industrielle.

Suite à des aménagements réalisés en 2016 par la Communauté de Communes sur un foncier d'environ 1 hectare, les 4 projets trouveront place sur des terrains allant de 1 200 m² à 3 400 m².

**Dommartin – Les Grandes Terres**

- ANTELIA : prestations de services dans le domaine de la chromatographie
- KONTIKI : développement et distribution de marques dans les domaines du jeu/ jouet/ papeterie…
- MOBILEV CRANES : conception et fabrication de mini-grues électriques compactes mobiles.

Ces projets ont pu se concrétiser suite à la résolution de la vente de terrains à la SAS Grandes Terres (L'Art de Construire), au cours du 1er trimestre, permettant ainsi au service Développement économique de commercialiser les fonciers en direct.

**Lentilly – Charpenay**

- LETHIGUEL : conception et fabrication de solutions thermiques à destination des industries des métaux non-ferreux.

Le projet d'implantation de cette société est positionné sur une parcelle d'environ 8 000 m², dont le rachat a été effectué par la Communauté de Communes au Département du Rhône.

**Sarcey – La Noyeraie**

- FANTASTIC CAR CONCEPT : rénovation de véhicules de collection
- LAGEM : agencement et menuiserie.

Seul un foncier d'environ 1 900 m² reste disponible sur la zone, des contacts étant d'ores et déjà existants.

### PAR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE

A l'issue de l'étude ayant permis d'identifier, analyser et hiérarchiser des périmètres de gisements à vocation économique sur le territoire, un protocole de coopération entre la Communauté de Communes et EPORA a été signé fin juin 2017. D'une durée de 5 ans, le présent protocole a pour objet de :

- Conduire sur le long terme une politique foncière globale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement économique.
- Accompagner la Communauté de Communes dans sa stratégie foncière.

EPORA pourra ainsi intervenir dans le cadre de deux types de conventions :

- La convention d'étude et de veille foncière : définition d'un projet urbain en vue d'une opérationnalité à court et moyen terme sur un périmètre élargi (durée de 4 ans).
- La convention opérationnelle : opération de requalification foncière sur un périmètre restreint (durée de 3 à 5 ans).

En décembre, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur la mise en place d'une CEVF relative au secteur de l'ancienne mine sur la commune de Saint-Pierre-la-Palud.
Il s'agit d'une convention tripartite EPORA/ CCPA/ commune de Saint-Pierre-la-Palud, un co-financement ayant été défini selon les modalités suivantes : EPORA à hauteur de 50% / collectivités à hauteur de 50% répartis entre la CCPA (40%) et la commune (10%).

Les études devraient débuter au 1er semestre 2018.
Plus généralement, la Commission Développement économique, via un Groupe de travail composé de certains de ses membres, a mené une réflexion en terme de priorisation des sites à développer afin de renouveler le stock foncier. L'objectif est d'aboutir à une stratégie foncière pour les années à venir, également dans un contexte de révision du SCOT de l'Ouest Lyonnais.

### PAR L'AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX FONCIERS À VOCATION ÉCONOMIQUE

En particulier, dans le cadre du SMADEOR il a été décidé :

- La réalisation d'une ZAC sur les communes de Saint-Romain-de-Popey et de Sarcey devant offrir à terme une cinquantaine d'hectares de terrains dédiés à l'activité économique.
- Le lancement d'une procédure de déclaration de projet sur la commune de Sarcey pour permettre l'implantation d'une plateforme logistique de l'entreprise SMAD, dont le site industriel se trouve à Savigny.

Par ailleurs, en commun avec la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle a signé une convention de partenariat avec l'ADERLY afin de bénéficier de son savoir-faire et de ses services dans le champ de la prospection et de l'accompagnement des projets de mobilités d'entreprises, ainsi que de la promotion économique des territoires.

# LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

### PAR LES PREMIÈRES CONCRÉTISATIONS DANS LE CHAMP DU SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

- Un « Espace Entreprendre » a été intégré au sein du siège administratif de la Communauté de Communes à l'Arbresle. Cet espace a vocation à devenir la « porte d'entrée » sur le territoire pour les entrepreneurs locaux.

Il est mis à disposition des acteurs de l'accompagnement des entreprises (consulaires, clubs, associations, structures de financement, etc.) afin qu'ils puissent y recevoir les créateurs et entrepreneurs locaux. A ce titre, une convention a été conclue avec la CMA du Rhône afin qu'elle assure une permanence hebdomadaire, les jeudis matin de 9H à 12H.

- Les élus communautaires ont donné leur accord pour l'expérimentation d'une offre de coworking

sur le territoire afin de répondre à la carence d'offre d'hébergement et d'accueil de ce type pour les entrepreneurs et autres professionnels intéressés.

### ZOOM **COMMERCE**

La Communauté de Communes a engagé un travail visant à définir les contours d'une nouvelle politique locale en faveur du commerce. Elle devrait se traduire par la mise en œuvre d'un plan d'action qui aura pour ambition de créer les conditions d'un rebond tant au niveau de l'offre (lutte contre la dévitalisation commerciale) que de la demande (lutte contre l'évasion commerciale).

### PAR LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

La Communauté de Communes a poursuivi le travail engagé avec ses différents partenaires (CEOL, RDI, MDEF, ALIZE…) et souscrit deux nouvelles conventions-cadres avec les consulaires (CCI et CMA) afin de contribuer à l'émergence d'un écosystème économique local intégré et de mieux répondre aux attentes et aux besoins des entrepreneurs.

TOURISME

# TOURISME

**L'ANNÉE 2017 EST VENUE CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE DU PAYS DE L'ARBRESLE INSTAURÉE EN 2016 À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ET D'UN PÔLE TOURISME AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ.**
**EN PARALLÈLE, L'OFFICE DE TOURISME PARTICIPE AUX RÉFLEXIONS EN COURS DANS LE BEAUJOLAIS ET LE LYONNAIS VISANT À MUTUALISER DES MOYENS POUR STRUCTURER L'ORGANISATION ET L'OFFRE DE CES SUPRA-TERRITOIRES EN DESTINATIONS TOURISTIQUES.**

La stratégie touristique du Pays de L'Arbresle vise à rendre le territoire plus attractif et à accroître sa performance touristique, en produisant mieux, pour vendre mieux.
Il s'agit ainsi, pour le territoire du Pays de L'Arbresle de se positionner:

- **A court et moyen termes,** comme espace de jeux et de découvertes, à la journée et en courts séjours, pour des clientèles urbaines de proximité, les habitants permanents (enjeu de fidélisation) et les clientèles de passage (enjeu d'enrichissement du séjour et de complémentarité).
- **A plus long terme,** comme « l'alternative rurale » de Lyon, pour les séjours des clientèles touristiques plus éloignées.

Les quatre axes stratégiques suivants sont de nature à permettre ce positionnement:

- Développement et qualification de l'offre patrimoniale (notamment celle en lien avec les thématiques retenues par le Territoire d'Accueil), pour la rendre attractive afin de faire du territoire un espace de jeux et de découvertes choisis,
- Développement et qualification de l'offre d'accueil,
- Animation de réseau / Mise en œuvre d'une organisation adaptée et une professionnalisation des acteurs touristiques
- Mise en marché efficiente (Promotion/marketing, politique de prix, de produits, réseaux, partenariats avec supports de commercialisation).

Chacune des actions détaillées ci-après participe à la mise en œuvre de cette stratégie et est estampillée selon son organe décisionnel de rattachement :

**Pilotage par l'Office de Tourisme**

Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle

**Pilotage par la Communauté de Communes**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de L'Arbresle

# ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

## ACTIONS EN AMÉNAGEMENT

### L'implantation du « site VTT-FFC du Pays de L'Arbresle, entre Monts du Lyonnais et Beaujolais des pierres dorées »

Afin de répondre à une demande grandissante, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a conçu un réseau VTT de 26 circuits, balisés tous niveaux couvrant l'ensemble du territoire et labélisés auprès de la FFC VTT.
Des outils de communication ont également été conçus (en téléchargement sur www.arbresletourisme.fr), et des actions de promotion engagées, notamment dans le guide annuel de la FFC VTT et sur stand lors de la Lyon Free Bike de septembre.
Le suivi, l'entretien du balisage et l'animation de l'offre VTT sont assurés par le club VTT de St Germain Nuelles via une convention de partenariat.

### Réalisation de tables de lecture du paysage

Deux nouvelles tables ont été implantées sur les communes de Saint Pierre la Palud (Réservoir de Beaufort) et de Sarcey (lieu-dit Le Chatelet) en collaboration avec les communes et associations du patrimoine communale et complètent ainsi les deux tables conçues en 2016 à Courzieu et Saint Julien sur Bibost. Toutes s'inscrivent dans un dispositif plus large qui compte à terme six tables de lecture.

### Réflexion autour de la création d'un sentier culturel et touristique

Ce projet consiste à créer (repérer, aménager, scénographier, équiper) un sentier culturel de land art, proposant un évènement phare, entre deux sites majeurs du territoire : les Carrières de Glay et le Couvent La Tourette.
L'année 2017 a été consacrée à l'élaboration de l'étude de faisabilité technique et financière du projet. Ce projet sera soumis à approbation politique courant 2018.

## ACTIONS EN ANIMATION

### Développement d'une offre de balades thématiques

L'Office de Tourisme a souhaité développer une offre de balades et randonnées sur le territoire à travers notamment la constitution d'un réseau de prestataires professionnels, partenaires de ces offres touristiques.
Deux types d'offres (formule journée et formule 2 jours) ont ainsi été conçus pour être commercialisés en ligne sur le site de l'Office de Tourisme à compter du printemps 2018.

### Animation de l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle

D'importants travaux réalisés au niveau du musée-atelier du tissage et inaugurés le 9 avril 2017 sont venus compléter et parfaire la scénographie des étages inférieurs réalisée en 2011.
L'Espace Découverte offre désormais une vitrine complète des éléments patrimoniaux et culturels du territoire et propose par ailleurs un large programme annuel d'expositions et de temps animés par le biais notamment des Amis du Vieil Arbresle. 1640 visiteurs ont ainsi fréquenté le lieu en 2017.

### Programmation des Mercredis Découverte

20 animations ont été programmées (7 animées par la FRAPNA et 2 par le club de VTT de St Germain Nuelles) d'avril à novembre afin de proposer des visites pendant les vacances scolaires de printemps et de la Toussaint. Ces animations ont accueilli 407 participants.

### Programmation des Journées européennes du patrimoine

L'édition 2017, conçue par un groupe de travail constitué d'acteurs des Journées du Patrimoine et animé par l'Office de Tourisme, a proposé une programmation structurée sur l'ensemble du territoire et une animation afin de relier les différents sites entre eux.
26 visites et animations ont été organisées sur 13 communes, fréquentées par 3056 visiteurs (contre 2082 en 2016).

### Programmation d'une offre d'animations scolaires

Des animations scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement à travers les Espaces Naturels Sensibles ont été proposées à l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire, publiques ou privées. 34 projets (24 sur les Carrières de Glay et 10 sur les Crêts Boisés) composés de 3 séances dont une sortie sur le terrain ont ainsi été réalisés, soit 102 animations réparties sur 9 communes, concernant 800 élèves.
L'Office de Tourisme a par ailleurs renouvelé l'édition du catalogue des animations scolaires, diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire ainsi que le forum annuel des animations scolaires.

# TOURISME

## ACTIONS EN ACCOMPAGNEMENT

**Mise en place du dispositif de valorisation du patrimoine**

Ce dispositif, délibéré en Conseil Communautaire du 16 février 2017 vise à soutenir toute opération de valorisation du patrimoine qui participe à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire.Un premier appel à projet lancé en mars 2017 a permis de soutenir trois restaurations.

**Mise en œuvre d'une procédure de Déclaration de projet pour l'Auberge de St Bonnet le Froid**

La Communauté de Communes a engagé une procédure de déclaration de projet visant la mise en compatibilité de documents d'urbanisme pour permettre aux porteurs de projet du site de déployer une activité touristique.

# ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL

**Accueil Groupes**

L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour les inciter à découvrir le Pays de L'Arbresle et réserver plusieurs prestations : 20 contrats ont ainsi pu être concrétisés générant 6000 € de retombées économiques.

**Mise en place d'une signalétique des hébergements touristiques**

L'objectif vise à améliorer la promotion et la signalisation des hébergements touristiques en proposant une alternative aux pré-enseignes publicitaires non-légales, disposées sur les routes du territoire. Un schéma d'implantation a ainsi été conçu en collaboration avec chacune des communes, conformément aux règles de la signalisation routière. La fabrication et la pose des panneaux seront effectuées par l'entreprise, sélectionnée à l'issue d'une consultation.

# ACTIONS PARTICIPANT À L'ANIMATION DU RÉSEAU

## ACTIONS VISANT À INFORMER

**Diffusion de la « lettre du réseau »**

En 2017, trois lettres du réseau ont été envoyées à l'ensemble des acteurs touristiques du territoire. Ce support, créé en 2016, a pour principal objectif de faciliter la création de liens, d'enrichir la connaissance du territoire et de communiquer sur les actions de l'Office de Tourisme, son rôle d'accompagnement et d'animation.

**Diffusion des « Manifestations du week end »**

L'Office de Tourisme édite hebdomadairement une liste des manifestations diffusée à 750 contacts qualifiés (660 particuliers, 58 prestataires touristiques, 25 mairies et bibliothèques). Afin de faciliter la récolte de l'information et d'harmoniser le contenu du document, un formulaire de saisie en ligne (sur le modèle du Progrès) est mis à disposition des organisateurs : https://pro-arbresletourisme.jimdo.com/boîte-à-outils/organisateurs-de-manifestations/.

## ACTIONS VISANT À ACCOMPAGNER ET CRÉER DU LIEN

**Programmation d'ateliers numériques**

Cette animation vise à professionnaliser les acteurs dans leur manière d'accueillir, de communiquer et de produire de l'information sur Internet.

Deux ateliers ont été proposés à l'hiver 2017 : le premier sur « la mise en place de Google Business pour son activité » (proposé au Manoir Tourieux), le deuxième sur « la relation par l'email » (proposé au Gîte des 2 chênes).

**Rencontres du tourisme**

Cet évènement annuel, à destination de l'ensemble des acteurs touristiques et élus du territoire vise à créer du lien, porter la stratégie touristique et les actions à la

connaissance des acteurs et participer à la culture touristique des participants.
Les Rencontres du 3 avril 2017 ont réuni une cinquantaine d'acteurs touristiques et d'élus qui ont pu partager le bilan 2016 des actions touristiques menées sur le territoire et les projections 2017.

- **L'organisation d'Eductours**

Ces sorties Découvertes, déployées en différents endroits du territoire et proposées à l'ensemble des acteurs touristiques permettent à chaque participant de parfaire sa connaissance du territoire pour mieux le promouvoir.
Deux Eductours ont eu lieu en 2017 : le 22 mars à Bibost réunissant 27 acteurs et le 16 novembre à Chevinay réunissant 20 acteurs.

- **Visites de prestataires**

Cette procédure consiste à élaborer un programme de visites d'acteurs assurées par les membres de l'Office de Tourisme afin d'établir un lien personnalisé avec eux. En 2017, sept nouveaux prestataires (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs) ont été rencontrés sur leur structure.

### ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS

- **Dispositif d'« Office de Tourisme hors les murs »**

Ce dispositif a pour objectif de renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquenteraient pas la structure durant leur séjour.
En 2017, l'Office de Tourisme a ainsi été présent sur les évènements suivants : 4 jours (2 en juillet et 2 en août) au Parc de COURZIEU, lors d'une sélection de randonnées (randonnée de la Tourette à Eveux, des cerisiers blancs à Bessenay, rando Patrimoine à Saint Germain Nuelles), lors de l'évènement De Ferme en Ferme sur 2 fermes partenaires du territoire et lors de l'évènement des Mines et des Hommes à Saint Pierre la Palud.

- **Participation au réseau des Greeters du Rhône**

L'Office de Tourisme s'est associé au projet de Rhône Tourisme visant à mettre en place un réseau de Greeters (habitants proposant bénévolement de faire découvrir leur « chez soi », à travers une balade conviviale). Ainsi, en 2017, le Pays de L'Arbresle compte deux greeters parmi les sept du dispositif : Dominique BOULARD (Chevinay) et Pierre FORISSER (Saint Germain Nuelles).

## ACTIONS PARTICIPANT À LA PROMOTION ET AU MARKETING

- **Actions de promotion**

En 2017, les actions de promotion ont concerné principalement la mise en valeur du programme des animations de l'été et notamment des Mercredis Découverte, notamment auprès des équipes de conseillers en séjour de l'Office de Tourisme de Lyon.

- **Relations presse et insertions publicitaires**

Afin de valoriser les animations proposées à chaque vacance scolaire et les nouveautés touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a maintenu, tout au long de l'année, des relations presse régulières avec une sélection de médias jugés prioritaires parmi lesquels Le Progrès, Le Pays, le magazine EXIT, le quotidien Tribune de Lyon et le Magazine Grain de Sel.

- **Editions**

L'Office de Tourisme réalise progressivement, lors des mises à jour annuelles, une refonte complète de l'ensemble de ses éditions touristiques afin de structurer leur contenu en fonction du positionnement touristique du territoire et de les rendre visuellement plus homogènes.
La diffusion de ces documents se fait en partenariat avec les correspondants communaux.

- **La campagne « photos »**

Des sessions de prise de vue ont été réalisées avec Xavier COURRAUD, photographe professionnel afin d'illustrer le positionnement Randonnées, axe fort de l'année 2018, de valoriser les sites incontournables du territoire mais également d'illustrer les activités de découverte en famille.

### FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

3460 visiteurs accueillis et 113 000 pages vues sur le net de janvier à décembre 2017.

### AUTRES SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Les billetteries d'évènements et prestations en lien avec l'offre du territoire :**

9 billetteries, 960 billets vendus.

- **La boutique :** vente d'ouvrages/cartes et de produits du terroir promus par la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux.

### TAXE DE SÉJOUR

35 358 € de recettes de taxe de séjour collectées par 58 établissements en 2016 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.

# HABITAT : POURSUITE DU PLH ET PROLONGEMENT DU PIG

**Le PLH 2014-2019** est entré dans la deuxième moitié de sa réalisation.

- La maîtrise de la production de logements est restée une priorité. Toutes les communes se sont maintenues dans les objectifs fixés, et la problématique de la commune de L'Arbresle est toujours présente : elle est classée en polarité 1 dans le SCOT de l'Ouest lyonnais et de ce fait doit respecter un objectif minimum de nouveaux logements.

La production globale de logements sur le territoire : les objectifs sont de 297 logements produits par an sur la durée du PLH ; les chiffres actuels font apparaitre près de 300 logements par an.

- La création de logements sociaux (312 logements locatifs sociaux financés sur les 4 dernières années, l'objectif total sur les 6 ans étant de 377).
- L'accession sociale à la propriété (PSLA) se poursuit avec succès, même si 2017 marque une pause dans les demandes de financement, les délais d'instruction étant parfois longs.

La diversité de l'offre permet un accueil de différentes populations et assure ainsi une mixité localement (familles, personnes âgées, jeunes,…).

**Le PIG** a accompagné la rénovation du parc privé. Le soutien à l'amélioration énergétique des logements est priorisé par l'ANAH, alors que les demandes des particuliers portent surtout des projets d'adaptation de leur logement. Il peut être noté que le gain moyen des opérations d'amélioration des performances énergétiques est de 52% avec une moyenne de travaux à hauteur de 18 435 €.

Par ailleurs, les propriétaires bailleurs sont toujours difficiles à mobiliser dans un contexte où le marché est tendu et l'offre de logements à louer est moins importante que la demande. Les premiers dossiers de projets locatifs ont été traités en 2017.

SOLIHA a assuré l'animation du PIG tout au long de l'année avec les permanences d'accueil à la Communauté de Communes, des affiches et flyers distribués dans les communes et plusieurs actions de communication.

La dynamique du programme est bien lancée avec une montée en puissance des contacts, notamment pour les propriétaires bailleurs qui ont mis plus de temps à se mobiliser.

Aussi, il a été proposé et accepté par l'ANAH de prolonger le dispositif du PIG sur 2018 et 2019 pour ne pas casser l'élan en cours. De plus, cette prolongation permet d'aligner la durée du PIG sur celle du PLH qui prendra fin également en 2019. Cette prolongation n'entraîne pas la mobilisation d'un budget supplémentaire, car les crédits prévus sur 2015, 2016 et 2017 n'ont pas tous été consommés.

- **Accueil de 2015 à 2017 :** 325 personnes
- **Visites à domicile :** 81
- **Dossiers financés :** 58 pour 59 logements (dans toutes les communes)
- **Montant de travaux engagés :** 1 540 000 €
- **Subventions allouées :** 604 433 € dont ANAH : 455 814 €
- **Etat prime (FART) :** 84 913 €
- **Communauté de Communes :** 63 706 €

Pour les particuliers, les dispositifs d'accompagnement mis en place ont permis de poursuivre l'accueil des différents publics.

- l' aide au logement des jeunes de moins de 30 ans avec l'association AILOJ qui, en 2017, a proposé 22 permanences au PIJ de L'Arbresle à raison de 2 par mois. Les 6 logements en sous location ont apporté une réponse aux jeunes du territoire qui en avaient besoin : depuis le début du dispositif, 31 ménages vivent ou ont vécu dans un de ces logements.25 en sont sortis .
- L'accompagnement des ménages de plus de 30 ans dans leur recherche d'un logement a pu se faire dans le cadre des 11 permanences mensuelles de SOLIHA : ACOL au siège de la Communauté de Communes.49 ménages s'y sont présentés, avec une forte représentation des personnes isolées et des familles monoparentales

Au total, pour les diverses actions du PLH depuis son démarrage, 693 000 € ont été engagés pour les communes, les opérateurs du logement social, les acteurs du logement ou les particuliers pour le parc privé.

En 2017, les points « Conseil Architecture » du CAUE se sont maintenus au siège de la Communauté de Communes, une fois par mois : ces séances sont ouvertes sur rendez-vous à tous les habitants du Pays de L'Arbresle qui ont un projet de construction.

# GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil à L'Arbresle, opérationnelle depuis le 27 avril 2015 a accueilli des familles de passage tout au long de l'année dans de bonnes conditions. Elle comprend 5 emplacements soit 10 places ; elle est gérée par GESTION R. Elle a été fermée pendant 3 mois, n'étant pas accessible pendant des travaux sur le pont en amont.
Au cours de la saison 2017, l'accueil sur l'aire de grand passage à Lentilly s'est déroulé sans difficulté particulière.

Le relogement des familles en voie de sédentarisation et présentes sur l'aire provisoire de Sain Bel n' a pas trouvé de solutions au cours de cette année 2017, le manque de terrains dans les communes pour accueillir des projets restant prégnant.

# SCOT DE L'OUEST LYONNAIS

Le SOL a prescrit la révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais. Un important travail a permis de réaliser un diagnostic du territoire et a servi de base à l'élaboration du PADD.
Des ateliers de réflexion ont porté sur les thèmes suivants :

- Habitat, cadre de vie, services et commerces
- Agriculture, forêt
- Les espaces d'activités économiques
- Ressources –énergie-climat
- Paysages
- Tourisme
- Trame verte et bleue.

# AGRICULTURE

## UN FORT SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS… TOUT EN ÉTANT À L'ÉCOUTE DES FILIÈRES

Afin de soutenir l'émergence de projets agricoles, les élus ont adopté en 2017 un « règlement d'attribution de subventions ». Celui-ci prévoit que les projets agricoles qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie agricole communautaire, pourront être subventionnés à hauteur de 20% du coût HT de la part agricole du projet dans la limite plafond de 10.000 € et une limite plancher de 500 €.
Ainsi, deux projets de construction d'ateliers de découpe et transformation de viande ont été subventionnés en 2017 à hauteur de 10 000 € chacun. L'un situé à Sourcieux les Mines et l'autre à Bully, ils ont pour vocation de permettre aux agriculteurs concernés de développer la vente directe et de gagner en souplesse dans la gestion de leur activité. Par ailleurs, toujours sur la thématique de la découpe et transformation, les élus communautaires ont annoncé publiquement que la collectivité est prête à porter un projet de construction de bâtiment de découpe transformation (sous la forme d'un atelier relais) pour le compte d'un groupe d'agriculteurs qui souhaiterait développer cette activité localement.
Dans le souci d'adapter toujours plus l'intervention de la collectivité pour répondre aux besoins des agriculteurs, les élus ont rencontré des représentants des agriculteurs organisés par filière. En parallèle, un travail a été organisé à l'échelle des communes beaujolaises du territoire pour faire émerger de nouveaux projets. Cette démarche de concertation a permis d'adapter le plan d'actions, davantage ouvert à des actions individuelles que le précédent.
Une subvention de 1020 € a été accordée au Groupement de Défense Sanitaire du Rhône pour aider à la mise en place du plan de lutte contre le frelon asiatique. Par ailleurs, l'action de l'association Solidarité Paysans de soutien aux paysans en difficulté a été de nouveau accompagnée à hauteur de 1500 €.
Enfin, la Communauté de Communes a participé au financement du Plan de relance économique pour le vignoble Beaujolais porté par la Région Auvergne Rhône Alpes. Deux actions ont été soutenues en 2017 : 1 600 € sur la Semaine du Beaujolais à Lyon et 1 500 € sur la stratégie d'entreprise.

## PETITE ENFANCE

# LES RAM DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

**Le nouveau RAM de SAINT PIERRE LA PALUD est en bonne voie :**

- Acceptation du permis de construire
- Choix des entreprises pour sa réalisation

Le service remplit toujours ses missions auprès des professionnels de l'accueil individuel, des jeunes enfants et de leurs parents :

- Les temps collectifs sont assidûment fréquentés par les assistants maternels accompagnés des enfants
- La fête d'été à Savigny a été l'occasion, pour les familles, de rencontrer les professionnels spécialisés intervenants pendant les temps collectifs (psychomotricien, illustratrice, musiciens, danseuse, éleveuse d'escargots...).
- La fête d'hiver a toujours autant de succès et a réuni environ 250 personnes adultes et enfants compris autour d'un spectacle adapté aux tout-petits

Les relais ont intensifié leur action pour la formation continue. Afin de faciliter son accès aux assistants maternels, les relais se sont mobilisés pour que les formations se déroulent sur le territoire du Pays de L'Arbresle :

- Premier secours et recyclage
- Eveil musical
- Gestion du stress et relaxation
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres

A l'automne, une conférence réunissant les parents et les assistants maternels s'est déroulée sur le thème de la convention collective. Elle était animée par la FEPEM.

# PROJET JEUNESSE COMMUNAUTAIRE

## 2017 : UN TOURNANT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET AVEC LA CRÉATION D'UN SERVICE JEUNESSE

Suite à l'approbation par les élus du projet jeunesse communautaire, sa concrétisation s'est effectuée au cours de l'année 2017.
Timothé ROBIN a rejoint la Communauté de Communes en octobre en tant que chargé de mission Jeunesse ayant comme objectif la création du service Jeunesse en complémentarité et en soutien des actions menées sur le Pays de L'Arbresle.
Par ailleurs, un travail a été engagé pour le transfert du PIJ de la commune de L'Arbresle à la Communauté de Communes au 1er janvier 2018 (création du poste d'informateur, mise à disposition des locaux..).
Le 1er semestre 2018 sera notamment consacré au déploiement du service sur le territoire.
Pendant cette période transitoire d'installation du service, la Communauté de Communes a poursuivi son soutien aux formations BAFA, 30 jeunes issus de 13 communes différentes ont bénéficié pour une somme totale d'aide de 9 600 €.
La convention pour la coordination du Réseau des Animateurs Jeunesse du Pays de L'Arbresle ainsi que celle pour la coordination du collectif de prévention et de lutte contre les discriminations confiées à la MJC de L'Arbresle ont été le support de nombreuses actions : parmi elles, le réseau des animateurs jeunesse a contribué à l'organisation et au financement du transport pour un séjour neige en collaboration avec la MJC de Fleurieux Eveux et l'association Poly'Gones de Lentilly, il a aussi soutenu la mise en place de diverses sorties ou soirées (Laser game, Walibi, soirée chair de poule...) pendant les vacances scolaires en lien avec les secteurs jeunes des Communes. Des modules de formation à la communication professionnelle ont été proposés aux animateurs. Le collectif de prévention, en lien avec le conseil local de santé mentale, a permis quant à lui à des professionnels éducatifs du territoire de se former à la compréhension des mécanismes de l'addiction, il a aussi porté l'évènement « Toutenkarton », ateliers et exposition participative autour des discriminations. Enfin il a pu mettre en place un espace préventif lors d'évènements divers.
Le soutien à l'association AILOJ a permis d'accompagner 28 jeunes dans une recherche de logement sur le territoire.

### SOUTIEN AUX FORMATIONS BAFA RECONDUIT EN 2018

**Pour qui ?**
Tout habitant du Pays de l'Arbresle qui effectue une formation BAFA, soit une session de base, soit une session d'approfondissement. Les deux pouvant être cumulées.

**Comment ?**
L'aide peut être versée quel que soit l'organisme de formation choisi, sous réserve que celui-ci accepte que l'aide lui soit versée directement

**Quelle aide ?**
L'aide représente 50 % du prix du stage, avec un montant plafond de :
260 € pour la session de base
225 € pour la session d'approfondissement

# LES SUITES DU DIAGNOSTIC SANTÉ DU PAYS DE L'ARBRESLE

**LES QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC SANTE EN 2016 PAR L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ONT SERVI DE BASE À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PHASE OPÉRATIONNELLE.**

**Ainsi, ont été engagées en 2017 :**

## UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

2017 voit le commencement d'une réflexion sur la Parentalité sur le territoire du Pays de L'Arbresle.
L'émergence de ce sujet intervient dans un contexte précis :

- **Le diagnostic local de Santé avec l'ORS** effectué en 2016 met en évidence un manque de lisibilité de l'offre en matière de parentalité et de lien entre les acteurs entre eux et entre les acteurs et les familles.
- **Conseil local de la parentalité :** Suite à une étude de la CAF sur les Conseils locaux de la Parentalité, il est mis en évidence l'intérêt de créer des instances qui permettent aux parents de trouver des réponses à leurs questions et aux acteurs de se faire connaître et d'apporter les réponses attendues. Le territoire du Pays de L'Arbresle est pressenti pour expérimenter la création d'un conseil local de la Parentalité.

**Aussi, le souhait de la Commission Services à la Personne est** de travailler sur le thème de la parentalité avec l'objectif d'optimiser le lien entre les besoins des familles et l'offre du territoire.

## L'AUBE D'UN PROJET : LES PREMIÈRES RENCONTRES « ÊTRE PARENT AU PAYS DE L'ARBRESLE »

Au dernier trimestre 2017 ont lieu les premières rencontres **« Etre parent au Pays de L'Arbresle ».** Elles regroupent les conseillers communautaires en charge des Services à la Personne, des représentants de parents et les acteurs de la Parentalité (professionnels, institutions, associations…).
Ces 2 premières rencontres permettent de recueillir la parole des participants, de lister les points positifs et les freins du territoire dans le domaine de la Parentalité.
Les rencontres se poursuivront en 2018.

## UN DISPOSITIF D'INITIATION AU NUMÉRIQUE POUR LES SÉNIORS : LES AÎNÉS CONNECTÉS

Il s'agit de répondre à la nécessité de préserver le lien social et de favoriser la sortie de l'isolement sur le territoire. Par ailleurs, l'idée est de permettre à tous l'accès aux outils d'aujourd'hui, de reconnecter les séniors avec les autres générations, et ainsi de repousser l'âge de la dépendance.
Pour atteindre ces objectifs, l'initiation au numérique est apparue comme un outil adapté.

Un dossier déposé auprès de la CARSAT a permis d'obtenir un financement pour cette action et une information a été lancée aux habitants des communes du Pays de l'Arbresle par l'intermédiaire des communes et des clubs des anciens locaux.
Des contacts ont été pris en parallèle pour identifier des intervenants pour cette initiation.

## DES RENCONTRES POUR LES RESPONSABLES DES CCAS COMMUNAUX

Depuis 2016 et la réflexion sur les mutuelles communales, les responsables des CCAS sont régulièrement invités par la Communauté de Communes pour recueillir de l'information et échanger sur des sujets divers.
Cette année, une présentation des dispositifs en place sur le Pays de L'Arbresle pour l'accès au logement, la réhabilitation de l'Habitat privé ( adaptation du logement ou travaux d'efficacité énergétique …), le logement des jeunes, des familles …

### ZOOM SUR : LA PARENTALITÉ

La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. (…) Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant.

Cf : circulaire interministérielle n°2012-63 du 7/2/2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité.

# L'ARCHIPEL, AQUA-CENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE

**PREMIÈRE ANNÉE PLEINE APRÈS SA RÉOUVERTURE EN JUIN 2016, SUITE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION, L'ARCHIPEL EST DEVENU UN ÉQUIPEMENT PHARE DU PAYS DE L'ARBRESLE.**

En plus de la création de son nouveau bassin sportif, l'Archipel a optimisé ses créneaux de fréquentation pour augmenter sa capacité d'accueil instantanée en été de 1 100 baigneurs contre 960 avant la fermeture, et en hiver de 850 contre 330.
En 2017, le centre aquatique a pu accueillir toutes les classes de première du lycée Germaine Tillion pour une formation au sauvetage.
Tant attendu, le pentaglisse a ravi de nombreux nageurs, petits et grands durant l'été 2017. Malheureusement la saison s'est terminée en demi-teinte en raison d'une météo plus que capricieuse.
C'est aussi l'année de mise en place de nombreuses animations pendant les vacances scolaires : halloween, noël, fun boat, parcours aventure, soirées aquagym, nocturnes ! Elles permettent d'augmenter le nombre d'entrées sur la saison hivernale.

**QUELQUES CHIFFRES :**
en 2017 :

**102 495**
entrées pour
l'espace aquatique

**43 705**
entrées pour
l'espace forme

**507**
pass annuels
Archi Motivé vendus

**160**
pass annuels
Archi Cool vendus

**24**
pass annuel
Archi détendu vendus

# BOULODROME

Le traditionnel gentleman bouliste organisé par la CCPA avec la participation de l'association du boulodrome couvert et du secteur bouliste du Pays de L'Arbresle s'est déroulé le samedi 4 novembre au boulodrome couvert communautaire de Sain Bel. Il permet de réunir une fois par an, élus, boulistes et diverses personnalités. 64 participants répartis en 16 équipes ont participé cette année, cette manifestation s'est terminée avec l'inauguration, par la CCPA, du nouvel espace de convivialité. Espace supplémentaire de 60 m² qui permettra aux différents clubs de disposer d'un accueil plus agréable notamment lors des manifestations du weekend.

# LE RUBGY

Après avoir fait réalisé une étude de préfaisabilité sur différents sites du territoire : L'Arbresle, Lentilly, Sain Bel, Fleurieux sur L'Arbresle, le terrain de football actuel de Fleurieux s'est révélé le plus approprié pour recevoir ce nouvel équipement, d'autant que le Football club du Pays de L'Arbresle faisait savoir que ce terrain en gorre ne leur était plus très utile. Le site comprendra l'actuel stade de football et son bâti. Le terrain synthétique sera orienté est-ouest, et doté de 400 m² de nouveaux vestiaires.

# COMPLEXE SPORTIF ET PLATEAU SPORTIF

Cet équipement est en priorité à disposition du lycée G. TILLION sur les créneaux horaires en journée et totalement utilisé en soirée par les clubs locaux :

- Sur la salle multisports par les clubs de basket, de handball, de badminton et d'athlétisme.
- Sur la salle de gym spécialisée par les clubs de l'Arbresle, Savigny et Bessenay.
- Sur la salle d'escalade par les clubs de la MJC et de St Pierre la Palud.

En week-end, le complexe accueille différentes compétitions locales et régionales. La fréquentation devient de plus en plus importante en raison des manifestations sportives et des créneaux utilisés par tous les clubs du Pays de L'arbresle.

# GESTION DES DECHETS

**La Communauté de Communes poursuit ses actions pour réduire la quantité de déchets produits.**

## 3,5 M€

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE EN 2017**

**La campagne de distribution de composteurs à 20 € a rencontré un vif succès.** 458 composteurs supplémentaires ont été distribués aux particuliers du territoire. Cette action est reconduite jusqu'en 2019. Le prêt de gobelets réutilisables fonctionne aussi régulièrement avec au total 24 500 gobelets prêtés aux associations ou aux communes dans l'année. Le service anime toujours différents événements de sensibilisation à l'environnement pendant les semaines de l'environnement ou pendant la semaine européenne de réduction des déchets. 31 classes ont été sensibilisées également dans le temps scolaire par la FRAPNA.

3 établissements scolaires du secondaire se sont affrontés pour collecter un maximum de piles usagées dans le cadre d'un concours organisé en collaboration avec SUEZ. C'est un succès avec 426 kg de piles qui seront envoyées au recyclage ! Pour favoriser le réemploi de déchets, la Communauté de Communes soutient l'association REPA'AR qui vient d'ouvrir en mars 2018 une boutique solidaire au 95 rue Gabriel Péri à L'Arbresle.

En 2017, la Communauté de Communes a collecté **8 311 tonnes** d'ordures ménagères (bacs poubelles noirs et jaunes) sur les 17 communes. Ces quantités sont en nette baisse et concourent à répondre à l'objectif de réduction des quantités de déchets produits sur le territoire.
La Communauté de Communes a étudié différentes nouvelles implantations de conteneurs enterrés avec les communes de Courzieu, Fleurieux sur L'Arbresle, Bessenay, Bully et Dommartin.

Au niveau des deux déchèteries, 10 700 tonnes de déchets ont été réceptionnées. La fréquentation est toujours aussi importante (84 900 visiteurs) avec une légère augmentation des quantités apportées.

Depuis le 14 avril 2017, deux bennes pour les déchets de plâtre sont en place sur les deux déchèteries. 170 tonnes de plâtre ont ainsi été valorisées pour fabriquer à nouveau du plâtre.
Pour la deuxième fois, des collectes exceptionnelles d'amiante ont eu lieu permettant d'en collecter **30 tonnes soit le double par rapport à 2016.**

Pour améliorer la valorisation matière, une nouvelle benne a fait son apparition à la déchèterie de Courzieu (La Brevenne) pour accueillir les dechets d'ameublement. Cette nouvelle filière a permis de collecter **800 tonnes de meubles sur les deux déchèteries** (le double par rapport à 2016) pour les valoriser.
Le taux de valorisation des déchets en déchèteries a augmenté, il est maintenant de **80,3 %**.

Le Conseil communautaire a voté la construction d'une nouvelle déchèterie pour remplacer celle de Fleurieux sur L'Abresle. Le permis de construire a été déposé pour un démarrage des travaux en 2018.

## CHIFFRES CLÉS DU SERVICE EN 2017 :

AU TOTAL

**20 400** TONNES DE DÉCHETS PRODUITS SUR LE TERRITOIRE SOIT 551 KG RÉPARTIS EN :

**172 kg** D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES PAR HABITANT (EN BAISSE DE 3% PAR RAPPORT À 2016)

**33 kg** D'EMBALLAGES EN VERRE (-0,4 % PAR RAPPORT À 2016)

**289 kg** DÉPOSÉS DANS LES DEUX DÉCHÈTERIES (EN HAUSSE DE 2 % PAR RAPPORT À 2016)

ENVIRONNEMENT

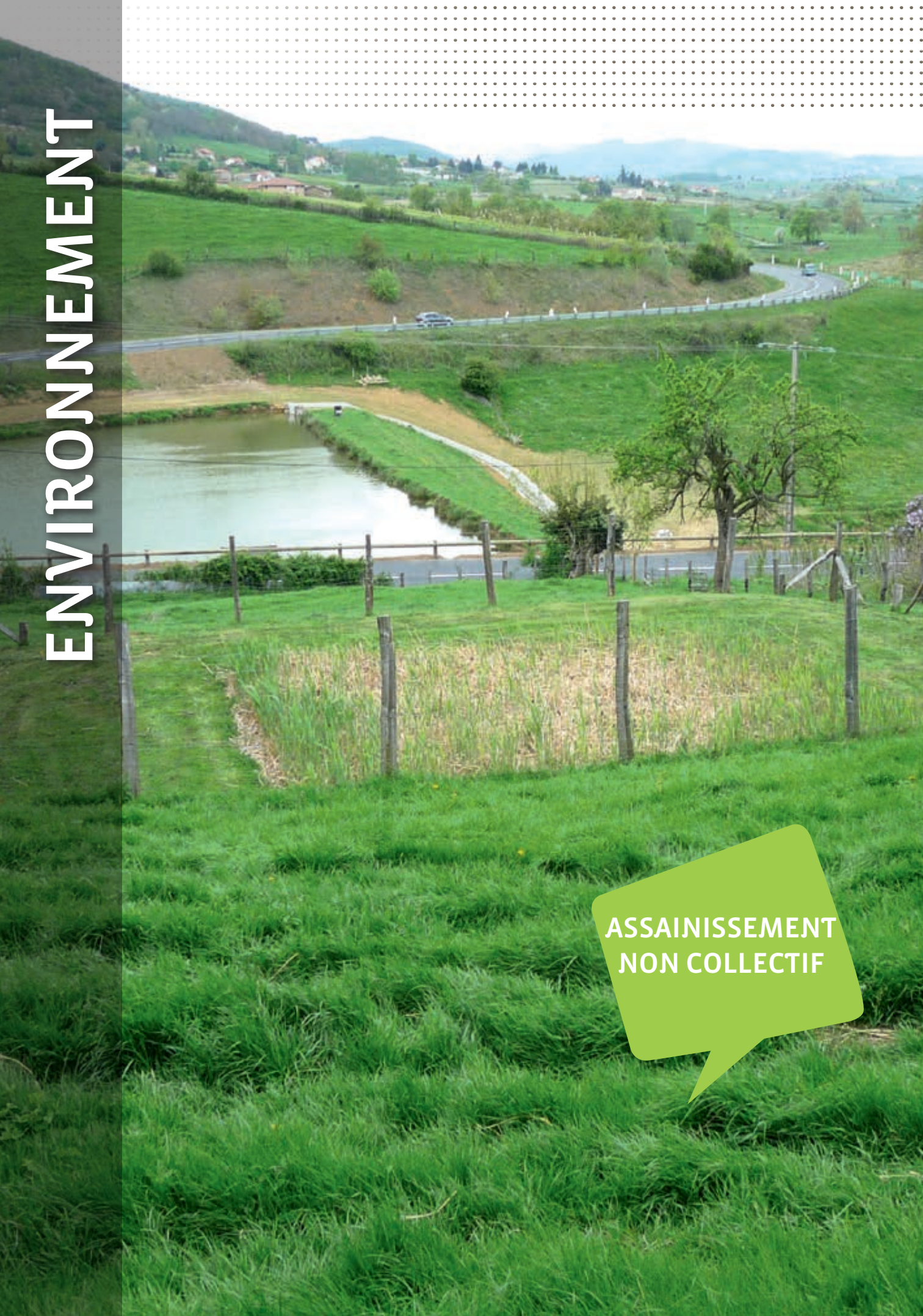

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

# LES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

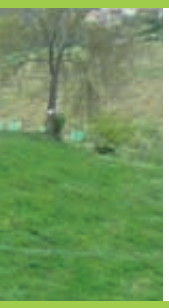

Le service SPANC s'est doté en avril 2017 d'un véhicule électrique de type KANGOO ZE pour les tournées de bon fonctionnement de Monsieur SOUTRENON (subventionné dans le cadre du programme TEPOS/ TEPCV).

L'outil métier a évolué avec l'acquisition de la nouvelle version de l'éditeur : POSEIS. Ce nouveau logiciel offre de nettes améliorations en termes de données cartographiques, saisie des données terrains et suivi des dossiers.

# LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Au 31 décembre 2017, il existe **2 851 installations d'assainissement non collectif** sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. La deuxième phase des contrôles de bon fonctionnement (soit la troisième visite de l'installation) s'est poursuivie principalement sur les communes de BIBOST, SAINT JULIEN SUR BIBOST, SARCEY et BULLY avec **416 diagnostics** effectués.
Seules 19% des installations ont été jugées « CONFORMES » et pour **679** d'entre elles (soit 24% des installations) une **réhabilitation urgente** a été jugée nécessaire au vu des risques sanitaires engendrés.

# LA RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS PRÉSENTANT DES RISQUES SANITAIRES

Les propriétaires d'installations présentant des non-conformités ont l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité dans les 4 ans suivant l'édition du rapport de diagnostic (Loi sur l'Eau du 30/12/2006).
Pour permettre aux usagers possédant des installations présentant des risques sanitaires de remplir leurs obligations réglementaires, la Communauté de Communes coordonne un programme de subventions avec des financements :

- de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse (3 000 € ou 3 300 € forfaitaires selon les communes),
- de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (entre 1 000 et 2 000 € selon les revenus).

Cette opération, débutée en 2016 par les communes de BESSENAY, BIBOST et SAINT JULIEN SUR BIBOST, COURZIEU, et SAVIGNY, s'est poursuivie en 2017 par des réunions d'informations sur les communes de :

- LENTILLY le 16/05/2017,
- SAIN BEL et SOURCIEUX LES MINES le 20/06/2017,
- SAINT PIERRE LA PALUD et CHEVINAY le 27/06/2017,
- DOMMARTIN, FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE et EVEUX le 28/11/2017,
- SARCEY, L'ARBRESLE et SAINT GERMAIN NUELLES le 05/12/2017.

Sur 389 usagers éligibles, 19% se sont à l'heure actuelle engagés dans le processus (soit 97 usagers) et 36 chantiers ont été réalisés.

# INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE PROGRAMME 2017

**LE PATRIMOINE ROUTIER DE LA CCPA EST RÉPARTI ENTRE DES VOIES DE PREMIÈRE ET DE SECONDE CATÉGORIES AINSI QUE DES VOIES DE ZA. LES VOIES DE CATÉGORIE 1 ET DE ZA REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LES GRANDES LIAISONS ROUTIÈRES ET LES AXES MAJEURS STRATÉGIQUES POUR LE PAYS DE L'ARBRESLE. CELLES DE 2E CATÉGORIE REGROUPENT LES VOIES DONT L'INTÉRÊT EST PLUS LOCAL.**

**La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a budgété ou réalisé**

- Dans le cadre des voies de 1ère catégorie, des travaux pour un montant estimé de 588 000 € HT
- Dans le cadre des voies de zones artisanales, des travaux d'un montant de 210 000 € HT

### PROJETS 2017

| Commune | Voie | Nature de l'aménagement | Approche financière (hors TVA) |
|---|---|---|---|
| BESSENAY | Chemin de Jussieu | Création de zones de croisement | 13 000,00 |
| DOMMARTIN | Rue de Malataverne | Réfection de la chaussée + aménagement de sécurité | 200 000,00 |
| EVEUX | Chemin des Rompières | Aménagement cheminement doux | 185 000,00 |
| FLEURIEUX | Rue de la Gare | Aménagement de trottoirs | 50 000,00 |
| LENTILLY | Chemin de Font Rolland | Aménagement de trottoirs (Accès gymnase + centrehandicapés) | 80 000,00 |
| SAVIGNY | • Allée des pinsons<br>• Route du Cabrillon | • Création d'une voie d'accès<br>• Aménagement d'une aire de retournement PL | 90 000,00<br>120 000,00 |
| SARCEY | Route de Magny | Réfection de la couche de roulement (2e tranche) | 60 000,00 |
| | | **TOTAL (hors TVA)** | **798 000,00** |

Sur les voies de catégorie 2 l'enveloppe des travaux, répartie entre les 17 communes, s'élève à 452 000€ HT. Ce sont donc près de 1 250 000 € HT que la CCPA a investi sur ses routes communautaires. L'ensemble de la mission de maitrise d'œuvre (phase conception, chiffrage, passation des marchés et suivi de travaux) a été réalisé par le Service Voirie de la CCPA.

## ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

**LE COÛT D'ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EN 2017 S'ÉLÈVE À 862 038 € TTC (HORS TRAVAUX EN RÉGIE RÉALISÉS PAR LES COMMUNES) POUR 293 KMS DE VOIES. IL SE DÉCOMPOSE AINSI :**

- 256 000 € TTC pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels).
- 230 000 € TTC pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements).
- 22 300 € TTC pour l'entretien des signalisations verticales et horizontales.
- Par ailleurs 153 038 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisés par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

### EN CHIFFRES

**229**
**TONNES D'ENROBÉS À FROID**
POUR LE BOUCHAGE DES NIDS DE POULES

**165**
**TONNES D'ÉMULSIONS DE BITUME**
POUR LES EMPLOIS PARTIELS

**740**
**HEURES DE FAUCHAGE MÉCANIQUE**

**13 780**
**MÈTRES DE FOSSÉS CURÉS**

**29**
**JOURS D'ÉLAGAGE AU LAMIER**

**234**
**PERMISSIONS DE VOIRIE**

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## SERVICE D'AIDE A LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Suite à l'arrêt du Transport à la Demande du Département au 30 juin 2015, la Communauté de Communes du Pays a décidé de mettre en place un service d'Aide à la Mobilité Intercommunale depuis le 1er octobre 2015.
L'AMI est un service de transport public routier de personnes dont les caractéristiques essentielles telles que les points de départ, les itinéraires, les horaires ou encore les fréquences sont déterminés en fonction de la demande expresse des utilisateurs.
Il s'agit :

- d'apporter des réponses à des besoins jusque-là non pris en charge en fournissant une offre de transport dans les zones rurales isolées pour desservir des équipements ou des zones particulières.
- de satisfaire les besoins spécifiques de déplacement de personnes isolées ou à mobilité réduite. Ce service est une alternative de desserte pour des secteurs où la demande est insuffisante pour justifier le maintien d'un transport régulier en termes d'utilisation et de coûts.

L'AMI du Pays de L'Arbresle est avant tout un service de transport à destination des populations les plus fragiles. Le service correspond à une offre complémentaire aux lignes régulières.

EN CHIFFRES

**81**
USAGERS INSCRITS AU SERVICE AMI

**2953**
TRAJETS RÉALISÉS

**73 621 €**
DE COUT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT

**5 070 €**
DE RECETTE

# AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA GARE DE FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

Dans le cadre de sa politique de mobilité et pour faciliter l'accès à la gare de Fleurieux sur l'Arbresle, la Communauté de Communes a réalisé la 1ère partie des travaux d'aménagement du parking de la gare de Fleurieux sur l'Arbresle. Les travaux ont consisté à créer 103 places de stationnements, dont 3 places réservées pour les PMR.
La 2ème phase des travaux se déroulera sur l'année 2018 suite à l'enfouissement par la commune des réseaux aériens

# SERVICES TRANSVERSAUX

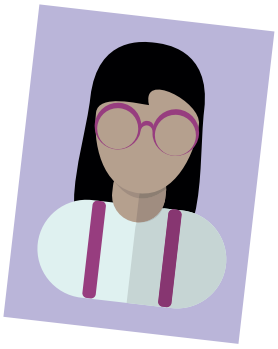

**63**
**AGENTS**
au 31/12/2017

## RESSOURCES HUMAINES

### Répartition par statut

- 38 titulaires et stagiaires
- 18 contractuels
- 3 cdi
- 2 emplois aidés
- 2 remplaçants

### Répartition par sexe

- 31 hommes
- 32 femmes

### FORMATIONS

**36** agents formés

**153** jours de formation

**4,25** jours de formation, en moyenne, par an et par agent

**34 494 €** de budget global de formation

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET FILIÈRE

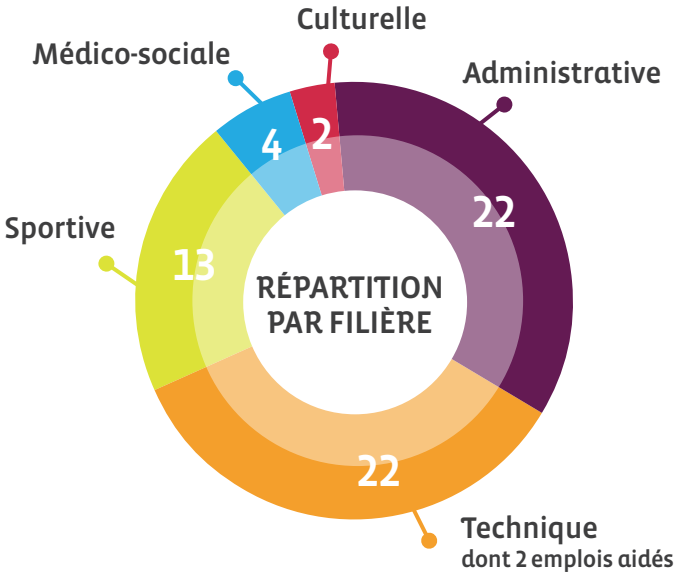


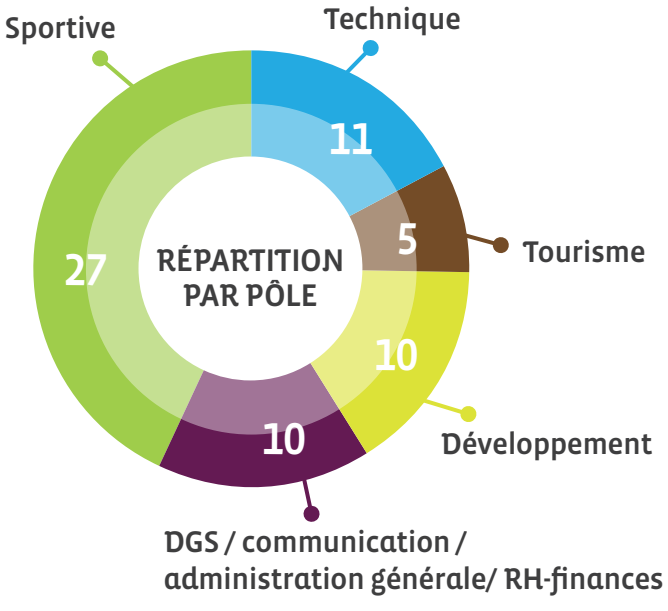


## MASSE SALARIALE

**19%** d'un budget de fonctionnement de 14 775 406 €

# SERVICES TRANSVERSAUX

## FORMATIONS COLLECTIVES

**TOUS LES ANS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE ORGANISE DES FORMATIONS GROUPÉES SUR LE TERRITOIRE SUIVANT LES BESOINS.**

Des formations ont été organisées pour les agents de la CCPA et ouvertes aux agents des collectivités du territoire sur les thématiques suivantes :

- Prévention et secours civiques de niveau 1
- Marchés publics : exécuter le marché de maîtrise d'œuvre
- La conduite de projet

## MUTUALISATION DES RESSOURCES HUMAINES

**LA CRÉATION DU SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES A ÉTÉ VALIDÉE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2016.**

Sur l'année 2017, cette mutualisation a été testée par le biais d'une convention de prestation de service avec la commune pilote de Fleurieux sur l'Arbresle. Les retours ont été très positifs de la part des élus et des agents.
Depuis, 7 communes se sont engagées à intégrer ce nouveau service commun au 1er janvier 2018 :

- Bully
- L'Arbresle
- Courzieu
- Fleurieux Sur L'Arbresle
- Saint Germain Nuelles
- Saint Julien Sur Bibost
- Sourcieux les Mines

Les DGS, secrétaires de mairies et agents des communes intervenant dans le domaine des Ressources Humaines ont travaillé avec Delphine ROSALIE, responsable du Service Commun RH, pour engager la phase opérationnelle de la création du service commun (aspects techniques et humains) afin d'être opérationnel, dès le 1er janvier 2018, date effective de la mise en place du service. Sur l'année 2017, deux agents gestionnaires Ressources Humaines ont été recrutés pour intégrer cette nouvelle charge de travail.

## CRÉATION DU COMITÉ TECHNIQUE

**DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, CT EST UNE INSTANCE DE REPRÉSENTATION DES FONCTIONNAIRES ET DE DIALOGUE AVEC LEUR EMPLOYEUR PUBLIC.**

- Le CT est compétent pour rendre des avis préalables aux décisions de l'autorité territoriale sur les questions collectives (évolutions ayant un impact sur le personnel, grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, grandes orientations en matière de politique indemnitaire…).
- Le CT doit être créé dans chaque collectivité employant au moins 50 agents. La Communauté de Communes ayant atteint ce seuil au 1er janvier 2017, cette instance a dû être mise en place en 2017.
- Le conseil communautaire a fixé à 4 le nombre de représentants du personnel et a décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel.

Le CT a rendu des avis favorables sur la création du service commun ressources humaines et le transfert de compétence information jeunesse.

# CRÉATION D'UN COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**LE CHSCT DISPOSE D'UNE COMPÉTENCE GÉNÉRALE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.**

Cette compétence couvre la totalité des activités de tous les travailleurs de la collectivité ou de l'établissement indépendamment de leur statut, ainsi que les intervenants extérieurs.

**Le CHSCT a pour mission :**

- de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail ;
- de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Le Comité est réuni par son président à la suite de tout accident mettant en cause l'hygiène ou la sécurité ou ayant pu entraîner des conséquences graves.

Cette instance propre à la Communauté de Communes a été créée en parallèle du CT.

Les agents élus et les élus représentant la collectivité au CT sont aussi les représentants du CHSCT.

En 2018, les élections professionnelles nationales des représentants du personnel imposeront de nouvelles élections.

# ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'INSERTION

- 1 emploi d'avenir (agent d'entretien à l'Archipel)
- 1 contrat d'insertion CUI CAE (agent d'entretien à l'Archipel)
- 12 stagiaires accueillis cette année dans les différents établissements

# ILS ONT INTÉGRÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## A L'ARCHIPEL

- **Julien RONZON** agent technique
- **Ludovic JULLIEN** agent d'entretien
- **Jean-Baptiste TOTTOLI** chef de bassin
- **Sonia FICARELLI PAU** – remplacement accueil
- **Anthony DE HERICOURT** éducateur des activités physiques et sportives MNS
- **Mewen FERRIERE** éducateur des activités physiques et sportives MNS
- **Sliman KAID** - Educateur sportif au centre forme

## AU SIÈGE

- **Rémy MARION** Chargé de mission SI
- **Aurélie QUINAULT** gestionnaire Ressources Humaines
- **Mickaël TORRENTE** – remplacement d'Audrey GAILLARD service tourisme
- **Timothé ROBIN** - chargé de mission jeunesse
- **Katy PEUGET** Directrice Générale des Services

Arrivée début octobre en tant que Directrice Générale des Services, Katy PEUGET a occupé depuis 18 ans des postes de DGS sur des structures intercommunales ou communales (SIMOLY, Commune de Anse, Commune de Tassin la Demi-Lune). Cette double expérience territoriale lui permet de porter avec les équipes le Projet de Territoire de la CCPA en apportant une attention particulière aux difficultés ou attentes des Communes.

La défense de l'Identité et de la Cohésion du Territoire, la qualité du « Vivre Ensemble » et la mise en œuvre des actions décidées au service des administrés et usagers, constituent pour elle des enjeux majeurs.

SERVICES TRANSVERSAUX

# DÉPARTS EN RETRAITE

SERVICE TECHNIQUE
DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :
**Jean-Luc NOWOSIELSKI** 1er janvier 2017
Il avait intégré la collectivité en juin 2002

SERVICE VOIRIE :
**Jean-Claude GUERRY** 1er octobre 2017
Il avait intégré la collectivité en septembre 1998

# ILS ONT QUITTÉ LA CCPA POUR D'AUTRES AVENTURES PROFESSIONNELLES

**Corentin MYARD** - MNS
**Anaïs LECLERC** - MNS
**Fabrice MAZAUD** - agent d'entretien

**Pierre BONBONNY** - chef de bassin
**Jonathan MALHERBE** - DGS

# GESTION DES ASSEMBLÉES

| | |
|---|---|
| CONSEILS COMMUNAUTAIRES | 7 |
| DÉLIBÉRATIONS | 181 |
| BUREAUX COMMUNAUTAIRES | 34 |
| DÉLIBÉRATIONS | 50 |
| ARRÊTÉS | 181 |

**Les comptes-rendus du Conseil Communautaire sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : www.paysdelarbresle.fr**

# MARCHÉS PUBLICS

**EN 2017, LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE A GÉRÉ 30 PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS, SOIT 58 MARCHÉS. LES ACHATS INFÉRIEURS À 25 000 € HT ONT FAIT L'OBJET D'UNE MISE EN CONCURRENCE SELON UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE OU L'OBTENTION DE PLUSIEURS DEVIS AFIN D'OPTIMISER AU MIEUX LES ACHATS.**

**EN 2017, LA CAO S'EST RÉUNIE 10 FOIS POUR DONNER UN AVIS SUR LES MARCHÉS À ATTRIBUER.**

Le service juridique/commande publique accompagne les services en amont au niveau de la définition de la procédure d'achat jusqu'à la phase d'analyse des offres et du choix de l'entreprise. Ses activités principales sont :

- conseil et appui marchés publics et juridique
- gestion des procédures de commande publique
- veille et observation sectorielle
- recensement et planification des achats de la CCPA
- gestion des assurances
- gestion des assemblées et contrôle juridique des actes
- aide à la rédaction des contrats

Le service commande publique conduit une démarche d'achats responsable en lien avec les élus et les services de la Communauté de communes. C'est ainsi que les clauses sociales sont mises en œuvre dans les marchés dès que cela est possible, le suivi étant assuré par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Villefranche Sur Saône qui accompagne la collectivité dans cette démarche.

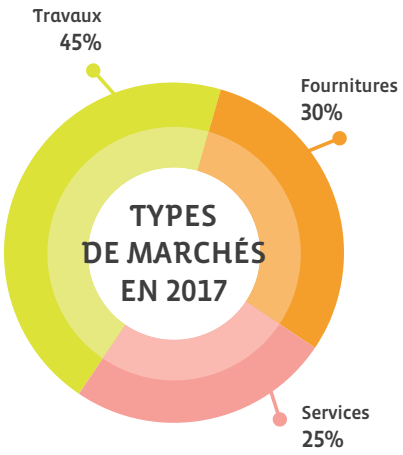

# ZOOM SUR LES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

## DES CLAUSES SOCIALES POUR QUOI FAIRE ?

**3 rôles principaux**

- **Économique :** diversification du mode de recrutement, identification de nouvelles compétences/qualifications
- **Social :** un outil efficace de lutte contre le chômage et l'exclusion. La clause sociale contribue à la responsabilité sociétale de l'entreprise.
- **Juridique :** répond aux objectifs de Développement Durable fixés dans l'Ordonnance du 23 juillet 2015.

## LES CHIFFRES CLÉS :

**Près de 12 200 h réalisées**

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle a décidé de mener une **Politique d'Achat Responsable** depuis 2012. Cette **politique volontariste** a permis de générer **29 415 heures dédiées à la réinsertion professionnelle** de personnes en difficulté d'accès et/ ou de retour à l'emploi. Au total, ce sont **13 marchés** qui ont intégré une clause sociale allant de l'entretien d'espaces publics à la collecte des ordures ménagères. Ce dernier marché, qui a débuté en 2016 et qui court jusque 2023 génère à lui seul 22 400h d'insertion prévues.

Opération "phare", la réhabilitation de **l'Archipel** (ex-Aquacentre) a dégagé **64% d'heures en insertion** supplémentaires par rapport à l'objectif initial. Sur 4 283 h prévues, 7 026 h ont été réalisées, soit 2 744 h en plus. Le marché de nettoyage des locaux communautaires a également largement dépassé ses objectifs puisque sur 360h dédiées à l'insertion, 1 105 h ont été réalisées.

Le différentiel entre heures prévues et heures réalisées provient essentiellement du marché concernant la Collecte des Ordures Ménagères qui s'étend de 2016 à 2023, soit 7 ans. L'objectif est donc de 3 200 h/an et est parfaitement respecté.

## QUELLES ENTREPRISES ?

**11 entreprises concernées**

Un tiers des 11 entreprises ayant pratiqué la Clause Sociale sur les marchés du Pays de l'Arbresle sont locales. Contrairement aux idées reçues, les Petites et Moyennes Entreprises ont pu répondre à leurs engagements et intégrer la clause sociale dans leurs pratiques.

## QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

**22 personnes ont bénéficié des Clauses Sociales**

Les Clauses Sociales ont davantage profité aux jeunes de moins de 26 ans.

**Un public majoritairement de niveau CAP/BEP :**

45 % des bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ayant une faible qualification ou pas d'expérience professionnelle. En 2018, la CCPA met en œuvre sa 1ère prestation Intellectuelle via un bureau d'étude afin de favoriser l'embauche des jeunes diplômés.

## QUELLES SUITES POUR LES BÉNÉFICIAIRES ?

Des contrats essentiellement d'Intérim d'Insertion mais également 3 embauches en CDI, 3 contrats de Professionnalisation et 2 contrats d'Apprentissage. La qualité de réinsertion professionnelle est réelle : 50 % des publics ont eu une sortie positive !

## D'OÙ PROVIENT LE PUBLIC ?

Le lieu de résidence se situe au Pays de L'Arbresle, principalement sur les communes de l'Arbresle, Sain Bel, Savigny et Bully.

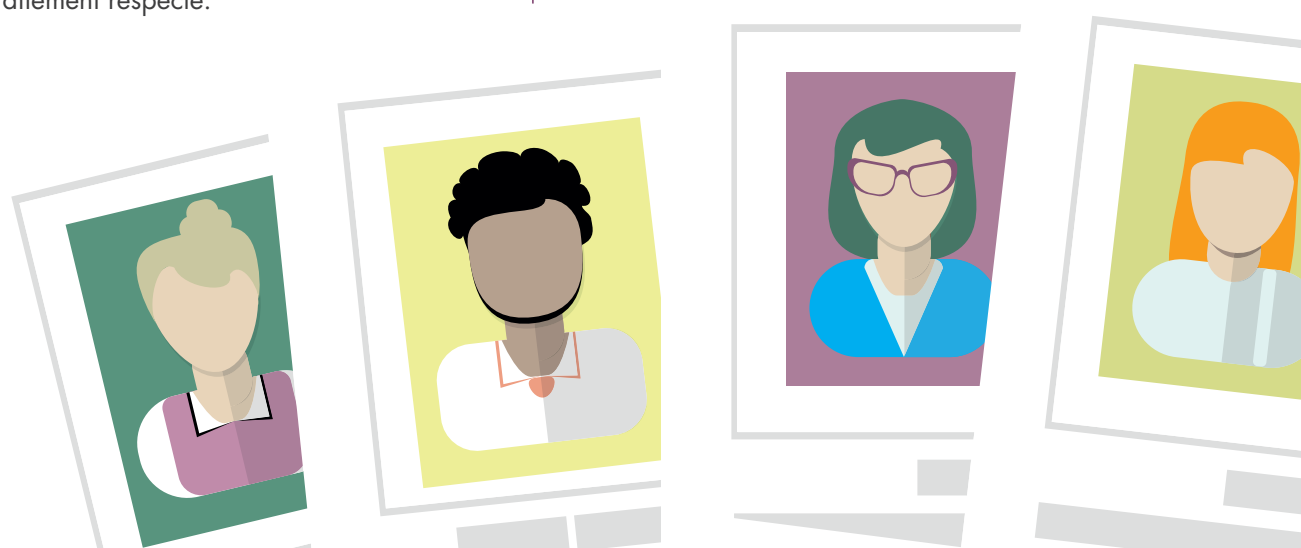

# FINANCES

## LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE : UN OUTIL AU SERVICE DE L'EFFICIENCE ET DE LA TRANSPARENCE

La Communauté de Communes s'est dotée depuis plusieurs années d'une comptabilité analytique. Elle permet de calculer et d'expliquer des coûts, des marges et des résultats par service et par activité. S'appuyant sur la comptabilité financière générale, elle constitue un formidable outil de gestion et d'aide à la décision.

## LOGICIEL DÉDIÉ À L'ANALYSE FINANCIÈRE ET À LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE

Depuis 2016, la Communauté de Communes a investi dans un logiciel lui permettant de réaliser des prospectives financières.
Cet outil de pilotage et d'aide à la décision au service de la direction financière, générale et des exécutifs locaux, permet d'anticiper la trajectoire financière de moyen terme de la collectivité.

À partir du dernier compte administratif connu et des évolutions prévisibles, la prospective permet d'anticiper la structure financière de la collectivité et de vérifier le maintien de sa solvabilité. Au-delà de cet aspect technique, elle est le moyen d'une véritable stratégie financière pour le mandat, en lien étroit avec le projet de développement du territoire porté par les élus.
Dans ce cadre, l'exécutif de la collectivité peut déterminer des niveaux de référence pour les deux ou trois indicateurs financiers qui lui permettront de piloter la programmation de ses équipements dans le respect des grands équilibres financiers, de déterminer le montant des investissements supplémentaires envisageables en cas d'évolution plus favorable ou de mesurer l'impact d'éventuels aléas sur la prospective financière, afin de prévoir précocement les mesures correctrices.

# BUDGET D'INVESTISSEMENT

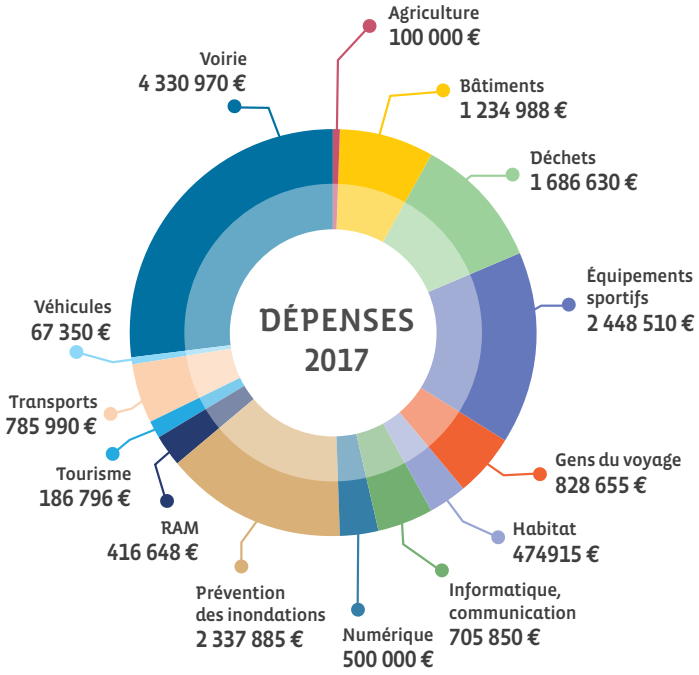


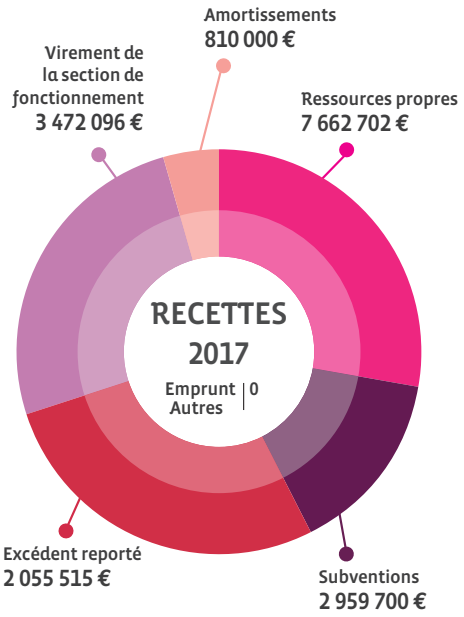


# BUDGET DE FONCTIONNEMENT

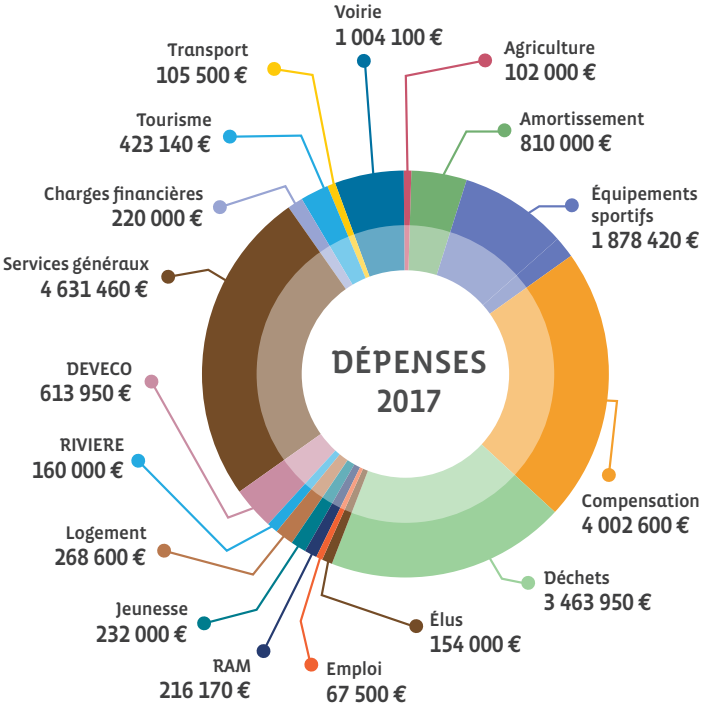


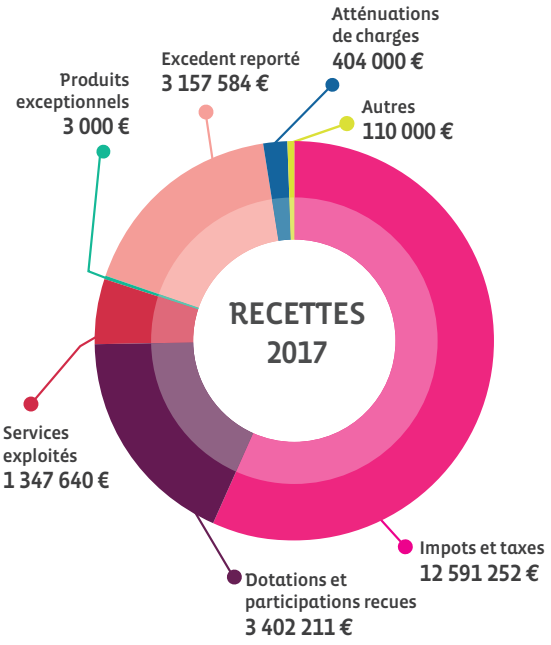

SERVICES TRANSVERSAUX

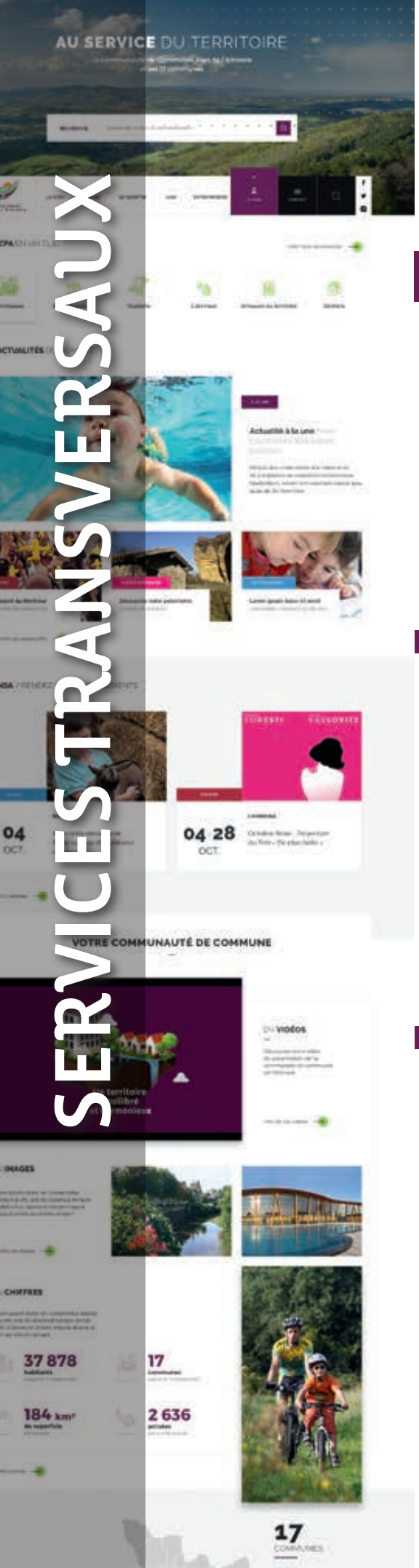


# COMMUNICATION

**Le service communication est chargé de promouvoir les actions réalisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle auprès des habitants, des entreprises et des autres collectivités. Il valorise les politiques portées par les élus et l'action des services qui en découle, au moyen de supports variés. Il assure également la mise en œuvre de la communication interne auprès de l'ensemble des agents de la Communauté de Communes.**

## MARCHÉS PUBLICS

Les services de la Communauté de Communes proposent de nombreuses actions et évènements pour faire vivre le Projet de territoire des élus. Afin de les rendre lisibles, le service communication réalise divers supports de communication.
Les montants annuels en création et en impression ont donc augmenté ces dernières années. Afin de respecter le principe de la Procédure Adaptée du code des Marchés publics, 3 appels d'offre ont été lancés en 2017 :

- Impression de supports papiers
- Impression autres supports
- Conception et mise en page

Ces contrats ont été attribués pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

## 2017, A LA CONQUETE DU WEB

### PROJET DE REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

Après une 1ère mise en service en 2003 et une première refonte en 2011, le site de la Communauté de Communes a besoin d'évoluer en fonction des nouvelles tendances et de se moderniser.
Aujourd'hui, nous souhaitons dynamiser le site, le simplifier et en faire un véritable outil de communication dans le but de répondre un maximum aux attentes des citoyens grâce aux nouvelles fonctionnalités web 2.0. La simplicité et la rapidité d'utilisation sont la base de nos attentes. Nous souhaitons ainsi mettre en avant l'efficacité et la modernité des outils existants aujourd'hui dans le domaine du web afin de rendre plus attrayant un site institutionnel. Nous envisageons également un site internet, pour nos habitants, qui soit intuitif et ludique à la fois.
La CCPA a confié la refonte totale du site internet www.paysdelarbresle.fr à une agence web spécialisée et le site sera dévoilé avant la fin de l'année 2018.

## LA CCPA PREND SON ENVOL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram, la Communauté de Communes informe et invite à partager la vie de son territoire.
Cette présence numérique permet de faire connaitre le fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Facebook & Twitter incitent à la participation et à l'échange autour de thèmes et de sujets communs. Suivez, commentez, partagez, likez !

Il existe :

- @paysdelarbresle
- Archipel.Aquacentre
- @paysdelarbresle
- @Archipel_Aqua
- Paysdelarbresle

## VIDÉOS

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle présente ses différentes vidéos sur son compte youtube et vimeo ! Que ce soit pour présenter son territoire, promouvoir l'Archipel, l'Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle, ou même rendre acteurs le personnel de la CCPA, les vidéos permettent aux habitants de découvrir les actions et compétences engagées par les services. Elles apportent de la visibilité au dynamisme de la Communauté de Communes.

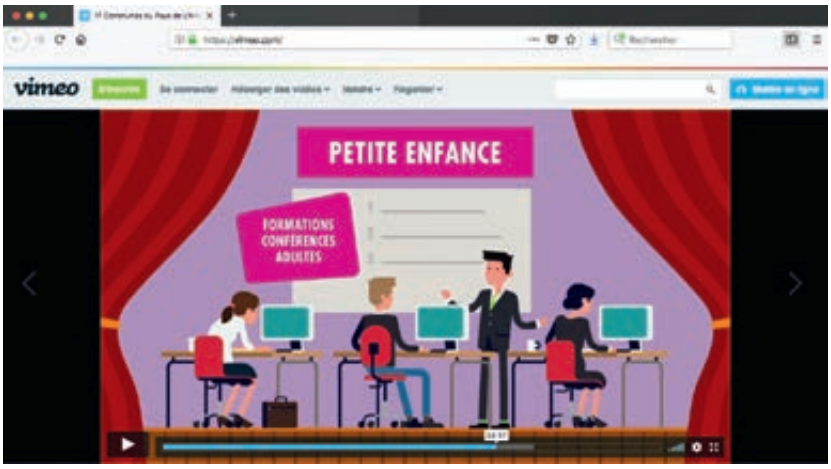


## RÉPARTITION DU BUDGET COMMUNICATION

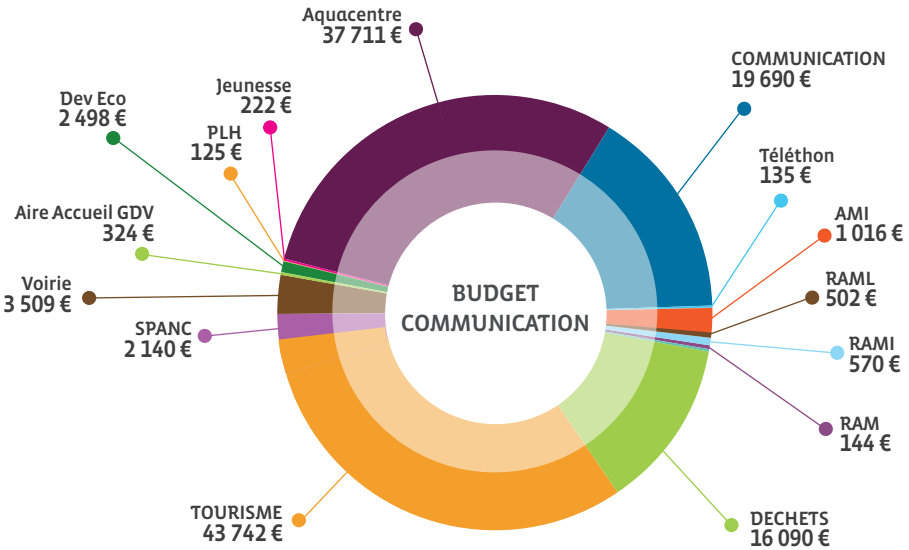


TOTAL 172 638

SERVICES TRANSVERSAUX

# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'Information Géographique a bénéficié d'évolutions afin de mieux répondre aux besoins utilisateurs, notamment dans les domaines de la gestion des déchets (consultation des données détaillées des circuits de collecte), du cadastre (historique des parcelles, unités foncières), des risques (couche PPRNI).

Il a également participé, en lien avec le Pôle Tourisme, à l'élaboration des documents relatifs aux itinéraires VTT et randonnées (plans, dénivelés, données GPX).

Cette année a également été consacrée aux mises à jour périodiques des données du SIG dans les domaines de l'urbanisme (actualisation du cadastre), des réseaux et zonages d'assainissement, à la production cartographique et aux échanges de données avec les divers prestataires dans le cadre des projets portés par la CCPA ou les Communes de son territoire.

Le SIG a notamment bénéficié de l'intégration de nouveaux PLU au standard CNIG. Ainsi, les PLU des communes de Savigny, Saint-Julien-sur-Bibost et Saint-Germain-Nuelles ont été ajoutés.

Enfin, trois sessions de formation à destination des utilisateurs du SIG ont été organisées courant décembre pour encourager et faciliter l'usage de cet outil dans les Communes et au sein des services de la CCPA.

# DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

2017 constitue un vrai tournant pour le service informatique de la CCPA. Le nouveau chargé de mission « Responsable informatique, mutualisation et développement numérique du territoire » Rémy MARION, arrivé en aout 2017 a permis d'avoir une ressource dédiée à la thématique numérique sur le Pays de l'Arbresle, notamment pour la mutualisation. Les principales actions menées ont été :

- Le pilotage des actions de mutualisation mis en place en 2016 (infogérance / groupements d'achats) pour 14 communes + 2 syndicats + CCPA.
- L'animation du réseau des référents numériques du territoire.
- Le pilotage et mise en œuvre du projet Plan Numérique Educatif : 20 classes mobiles réparties sur les écoles publiques du territoire (920 tablettes environ).
- Le suivi du déploiement du Très Haut Débit, dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique et accompagnement des communes auprès des opérateurs.
- L'accompagnement des communes dans leurs projets numériques structurants avec la société d'infogérance.
- La mise en place d'un outil collaboratif dans le cadre du service commun RH.

Désormais, les actions de mutualisation des moyens informatiques se généralisent au regard des exigences techniques et financières à venir (RGPD, Marchés Publics, Dématérialisation et E-administration). La Communauté de Communes continue à respecter le schéma directeur défini à l'issue de l'audit de 2015, en accompagnant ses communes au travers des nombreux projets.

Concernant le SI de la CCPA, des évolutions majeures ont également été apportées :

- Migration complète du SI, vers une infrastructure virtualisée.
- Intégration d'un Plan de Reprise d'Activité
- Mise en place d'un nouveau système de sécurité pour la mise en conformité.
- Ouverture du SI pour les agents terrains (SYRIBT).

# GLOSSAIRE

**ACOL :** Accueil, Conseil et Orientation Logement

**ADERLY :** Agence de Développement Economique de la Région Lyonnaise

**ALIZE :** Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emploi

**ANAH :** Agence Nationale de l'Habitat

**AILOJ :** Aide au Logement des Jeunes

**AMI :** Aide à la Mobilité Individuelle

**ANC :** assainissement non collectif

**BAFA :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

**BEP :** brevet d'Etudes Professionnelles

**CAE :** Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

**CAF :** Caisse d'Allocations Familiales

**CAO :** Commission d'Appel d'Offres

**CAP :** Certificat d'Aptitude Professionnelle

**CARSAT :** Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

**CAUE :** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

**CCAS :** Centre Communal d'Action Sociale

**CCI :** Chambre de Commerce et d'Industrie

**CCPA :** Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

**CHSCT :** Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de Travail

**CDI :** Contrat à Durée Indéterminée

**CEOL :** Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais

**CMA :** Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**CNIG :** Conseil National de l'Information Géographique

**CT :** Comité Technique

**CUI :** Contrat Unique d'Insertion

**CVF :** Convention d'Etudes et de Veille Foncière

**DGS :** Directeur Général des Services

**EHPAD :** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**FART :** Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

**FEPEM :** Fédération des Particuliers Employeurs

**FFC :** Fédération Française de Cyclisme

**FRAPNA :** Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

**HT :** Hos taxes

**MdEF :** Maison de l'Emploi et de la Formation

**MJC :** Maison des Jeunes et de la Culture

**ORS :** Observatoire Régional de Santé

**PADD :** Projet d'Aménagement et de Développement Durable

**PIG :** Programme d'Intérêt Général

**PIJ :** Point Information Jeunesse

**PLH :** Plan Local de l'Habitat

**PLU :** Plan Local d'Urbanisme

**PMR :** Personnes à Mobilité Réduite

**PSLA :** Prêt Social Location-Acession

**RAM :** Relais Assistants Maternels

**RDI :** Rhône Développement Initiative

**RGPD :** Règlement Général sur la Protection des Données

**SCoT :** Schéma de Cohérence Territoriale

**SI :** Service Informatique

**SIG :** Système d'Information Géographique

**SIMOLY :** Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais

**SMADEOR :** Syndicat Mixte de Réalisation pour l'Aménagement et le Développement Economique de l'Ouest Rhodanien

**SOL :** Syndicat de l'Ouest Lyonnais

**SOLIHA :** Solidaires pour l'Habitat

**SPANC :** Service Public d'Assainissement Non Collectif

**SYRIBT :** Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

**TEPCV :** Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

**TEPOS :** Territoire à Energie Positive

**TTC :** Toutes taxes comprises

**VTT :** Vélo Tout Terrain

**ZA :** Zone d'Activités

**ZAC :** Zone d'Aménagement Concentré

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE**
117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE
04 74 01 68 90 /ccpa@paysdelarbresle.fr / www.paysdelarbresle.fr
**Directeur de la publication :** Pierre-Jean ZANNETTACCI
**Rédaction :** services de la Communauté de Communes • **Mise en page :** Atelier Grève-Viallon • **Impression :** RIOM OFF7
Impression réalisée sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) • **Crédits photos :** Service communication, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, C. Genin, M-L. Luca, L. Véra, CGN Productions, Chabanne & Partenaires architecte, illustration couverture : Philippe MAZEAU.

# SUIVEZ-NOUS
## SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

POUR CONNAÎTRE TOUTES LES ACTUALITÉS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

@paysdelarbresle

@paysdelarbresle

Paysdelarbresle

Archipel.Aquacentre

@Archipel_Aqua

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
*Pays de L'Arbresle*

www.paysdelarbresle.fr
www.archipel-aquacentre.fr
www.arbresletourisme.fr